


# VIE

OUVRIERE



La réforme de  
l'aide sociale

**DOSSIER:**  
Santé mentale

## ON NE LOUE PAS QUE DES SALLES

Le 1212 Panet est bien connu. Depuis 13 ans, des milliers de militants et militantes l'ont adopté pour la tenue de leurs congrès, conférences de presse et rencontres...

Mais au Centre St-Pierre, on ne loue pas que des salles. On y offre aussi de la formation en communications et on s'occupe de vos productions audio-visuelles.

Faire du vidéo, réaliser une conférence de presse, découvrir le fonctionnement des médias, voilà quelques-unes des sessions que nous offrons aux organismes.



1212, rue Panet  
Montréal H2L 2Y7  
(514) 524-3561

## Ne manquez pas, en juin-juillet

- **Dossier:** quatre nouvelles sur l'environnement
- **Débat:** dans la foulée de la Commission Rochon, faut-il décentraliser certains services?
- **Les «fans» de musique western**



# 1er MAI

DE VRAIS EMPLOIS  
POUR TOUT LE MONDE!

## Grande fête familiale

Le dimanche, 1er mai

Au Vieux Port : de 11h à 16h.

Spectacles: animation, chansons, jeux, pique-nique. Bienvenue à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs (syndiqué-e-s et non-syndiqué-e-s).

— Bonne fête! —

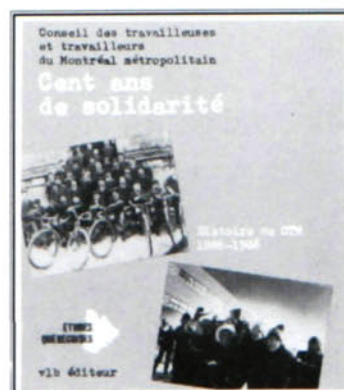
A toutes les travailleuses et à tous les travailleurs à l'occasion du 1er mai 1988.

## Pour préserver nos acquis

**gagnés par des générations  
d'hommes et de femmes  
dont les espoirs,  
le combat, les victoires sont racontés  
dans l'histoire du**



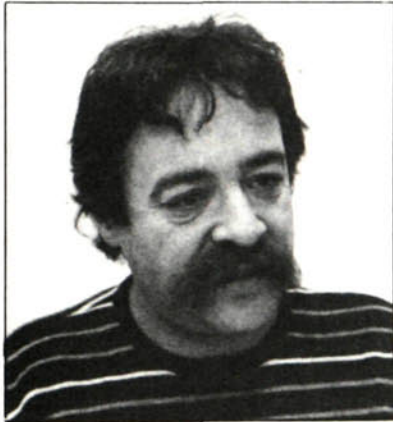
En vente dans les librairies et au CTM  
2100, Papineau, 2e étage  
527.3666



# SOMMAIRE

## Entrevue 6 **La parité, ça presse!**

«À 178\$ par mois, les jeunes assistés sociaux sont en situation de maladie et la soi-disant parité promise par la réforme de l'aide sociale n'en est pas une», dénonce Denis Leroux, président de la Clinique communautaire de Pointe St-Charles. Une entrevue de Pierre Gaudreau.



## Le choc des idées 12 **Les enfants partagés**

par Martine D'Amours

Faut-il imposer la garde partagée? Certains le réclament. D'autres, et elles sont nombreuses, croient qu'une telle garde repose sur la bonne entente, et ne saurait être imposée par une loi.

## Vos lettres 4

## Éditorial 5 par Gilles Dugal

## Le Québec en couleurs 17 par Pierre Viau

## En bref 18

## Chronique insolente 27 par Nicole Brais

## Bande dessinée 27 par Vivian Labrie

## Le tour du Québec 31 par Jean Forest

## À l'oeil 40 par Henri Lamoureux

## DOSSIER: 19 **DE L'INTÉRIEUR DE LA CAMISOLE**

par Martine D'Amours et  
Monique Tremblay

La parole aux personnes psychiatriquées ou ex-psychiatriquées, à leur souffrance, à leur désir de «sortir et de s'en sortir». Au-delà de la perspective d'une guérison, la désinstitutionnalisation et la prévention en matière de santé mentale posent une question de tolérance sociale et de lieux pour prendre soin de nos fragilités.



## En mouvements

### Jeunesse: créer son identité 28

par Eve Lamont et Jean Tremblay

Graffitis, vidéo, théâtre sont autant de moyens par lesquels les jeunes disent tout haut ce qui ne va pas.

### Vivre en 1988

### Paroles d'hommes 32

par Claude Hardy

La crise du travail, l'éclatement des couples, les conflits de générations sont en train de faire craquer le modèle du «vrai de vrai» homme.

## Sur la planète

### Chili: les nouvelles formes de résistance 34

par Gilles Dugal, Pierre Viau et Diane Lalancette

La psychologue chilienne Consuelo Cox Undarraga témoigne des nouvelles formes d'organisation que se donne le peuple chilien.

## Courants d'église

### La nomination des évêques: une question de pouvoir 36

par Jean-Marie Ladouceur

La moitié des catholiques du Québec auront bientôt un nouvel évêque. Mais le processus de nomination a de quoi inquiéter.

## Initiative éclairante et courageuse

J'ai beaucoup apprécié l'article que le numéro de décembre de **Vie Ouvrière** consacrait, sous la plume de Gilles Dugal, au dossier des rapports entre l'Eglise, l'homosexualité et les personnes d'orientation homosexuelle. Je tiens à féliciter la revue pour cette initiative éclairante et courageuse: éclairante, parce qu'elle fait bien état de la situation actuelle à la suite de la triste «lettre» du Vatican sur la pastorale à l'égard des personnes homosexuelles, parue à la fin de 1986; courageuse, parce que, dans le contexte actuel de la société et de l'Eglise, et notamment dans celui du durcissement des positions du Vatican (comme le soulignait l'article), cette réflexion mettait en lumière d'autres aspects fondamentaux de la question. («Rome, écrivait ainsi G. Dugal, a manqué une belle occasion de faire une réflexion sur les défis de s'inscrire dans un projet amoureux...») Cela est très juste. Hélas — et au contraire —, le document romain fait plutôt figure de ce que la théologienne américaine M. Hunt, de manière provocante mais pertinente, appelait de la «pornographie théologique». Comme la pornographie, en effet, le document romain dépersonnalise l'expérience homosexuelle en mettant toutes ses formes «dans le même sac»; il réduit par ailleurs cette expérience à une «affaire de cul» désordonnée, négligeant totalement les autres dimensions qui s'y expriment (amour, affection, souci de l'autre, etc.); il ouvre enfin la porte à la violence en faisant porter aux seules revendications («illégitimes et exagérées») des gais la responsabilité de l'hostilité susceptible de surgir à leur endroit dans la société.

Courageuse, la contribution de **Vie Ouvrière** l'était également à un autre titre (et on me permettra de parler ici à la fois comme ayant milité plusieurs années dans des groupes de «chré-

tiens progressistes» — notamment à **Vie Ouvrière** — et comme ayant été parmi les premiers à proposer une réflexion théologique sur l'homosexualité et le monde gai dans les perspectives de la théologie de la libération). La «cause» de la libération homosexuelle (aussi bien dans la société que dans la communauté chrétienne) n'a pas toujours été considérée avec beaucoup de compréhension et de sympathie par ces milieux de chrétiens progressistes et engagés dans une Eglise ouvrière et populaire. Cette «cause» est en effet souvent apparue, aux yeux d'une certaine gauche politique (et chrétienne), comme une préoccupation «luxueuse» et «bourgeoise», sans rapport avec les véritables préoccupations des milieux ouvriers et populaires, sans pertinence avec leurs luttes... Nous comprenons cependant mieux aujourd'hui que toutes les libérations sont reliées et que la possibilité pour des hommes et des femmes de vivre la différence de leur désir sans subir le poids de la discrimination et de l'oppression est, à sa manière, aussi radicalement vitale que la lutte pour la justice économique et sociale ou pour l'égalité des sexes. L'accueil que **Vie Ouvrière** se trouve ainsi à offrir à cette «cause» mérite félicitations et encouragement.

On me permettra une seule observation plus critique (quoique je sois persuadé que l'auteur de l'article partagerait cette préoccupation). L'article de **Vie Ouvrière** citait le témoignage et les réflexions de plusieurs personnes, y compris d'un certain nombre de théologiens dont les points de vue sur la question homosexuelle tranchent sur la rigidité des positions officielles de l'Eglise. Il faut se réjouir de cette ouverture d'esprit: elle est le signe que quelque chose est en train de changer, et que les gais et les lesbiennes peuvent vraiment compter sur l'appui solidaire d'autres personnes et d'autres secteurs de la société et de la communauté chré-

tienne. Ceci dit, il importe que, comme dans le cas du milieu ouvrier, des femmes ou des peuples du tiers-monde, les gais et les lesbiennes demeurent les premiers artisans et les leaders de leur propre libération. De même, il importe que les paroles et les interventions chrétiennes — théologiques, pastorales, spirituelles — qui s'expriment sur cette question soient d'abord celles qui surgissent de l'expérience même des gais et des lesbiennes et du vaste mouvement dans lequel s'inscrivent leurs luttes. C'est un fait qu'il n'y a pas encore énormément de telles paroles. Mais il y en a, et on peut regretter que l'article de **Vie Ouvrière** ne leur ait pas fait une place un peu plus importante. (On peut par exemple songer à l'ouvrage capital du théologien américain John McNeill, *L'Eglise et l'homosexuel*, à diverses avancées de la théologie lesbienne/féministe, ainsi qu'à certaines réflexions que j'ai eu moi-même l'occasion de proposer il y a quelques années). Mais on peut surtout espérer — et il faut vraiment s'en réjouir — que l'initiative de **Vie Ouvrière** indique un désir authentique d'accueillir cette question de la place des gais et des lesbiennes dans la société et dans l'Eglise parmi les préoccupations dont la revue, ses lectrices et ses lecteurs se sentent désormais — et plus que jamais — solidaires.

Guy Ménard

Guy Ménard est professeur au département de sciences religieuses de l'UQAM. Il a collaboré pendant quelques années à **Vie Ouvrière**. Il a également publié, en 1980 (et réédité en 1983) *De Sodome à l'Exode* (Guy Saint-Jean, éditeur) qui demeure la plus importante contribution parue en langue française sur les perspectives d'une théologie de la libération gaie.

## VOLUME XXXVII numéro 209.

**Vie Ouvrière**. Revue fondée en 1951, publiée en collaboration avec la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), le Mouvement des Travailleurs Chrétiens (MTC) et le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier (CPMO). Ses prises de positions éditoriales n'engagent cependant pas ces organisations. Les articles n'engagent que leur auteur.

**Directeur:** Gilles Dugal • **Conseil de direction:** Denise Labelle, Louise Lafortune, Réjean Mathieu, Monique Pellerin, Roger Poirier • **Secrétaire à la rédaction:** Martine D'Amours • **Comité de rédaction:** Jean-Guy Casaubon, Normand Comte, René Doré, Isabelle Drolet, Lorraine Guay, Claude Hardy, Raymond Levac, Diane Levasseur, Monique Tremblay • **Membres des sous-comités Jeunes, Femmes, Église, International et collaborations régulières:** Luce Bédard, Nicole Brais, Laurier Caron, Jacinthe Chicoine, Louis Cinq-Mars, Josée Desrosiers, Sylvie Désautels, Danielle Forest, Jean Forest, Jocelyne Gamache, Pierre Gaudreau, Claude Hardy, Jean-Guy Lacoursière, Diane Lalancette, Henri Lamoureux, Fabien Leboeuf, André Leclerc, Lucie Lépine, Jean Ménard, Normand Picard, Jean Tremblay, Pierre Viau • **Abonnements, Maquette, montage, comptabilité:** Yolande Hébert-Azar • **Directeur artistique:** Robert Chayer, Vox Populi • **Bande dessinée:** Vivian Labrie • **Imprimerie:** Payette et Simms • **Photocomposition:** Photocomposition Tréma Inc. • **Distribution:** Diffusion Parallèle, tél. (514) 525-2513 • **Parution:** (8 numéros); #209 — Avril/88 • **Abonnement régulier:** 15\$/an, **de soutien:** 20\$/an, **à l'étranger:** 18\$/an, **commande de 6 abonnements et plus:** 12\$ chacun.

**Références:** Les articles de la revue **Vie Ouvrière** sont répertoriés dans le répertoire analytique d'articles de revues du Québec (RADAR), de la Bibliothèque nationale du Québec • Dépôt légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0229-3803. Courrier de deuxième classe, enregistrement no 0220.

Revue **Vie Ouvrière**, 1212 Panet, Montréal, Qué. H2L 2Y7, tél.: (514) 523-5998.

## Le seuil de la misère

par GILLES DUGAL

**L**e document d'orientation «Pour une politique de sécurité du revenu», déposé le 10 décembre dernier, nie «le droit à l'assistance sociale pour toute personne démunie quelle que soit la cause de son indigence.» Il fournit à l'entreprise une nouvelle catégorie de salariés sous les normes minimales de travail, appauvrit la majorité des femmes et renforce le contrôle sur leur vie privée. Dans ce dossier, le gouvernement a minimisé la capacité de mobilisation des organisations de défense: il y a longtemps qu'on avait vu une coalition si large se former.

### Le Bien-Être social, à condition que...

En divisant la clientèle des assistés sociaux en aptes et inaptes, en introduisant soixante niveaux de barème pour filtrer son aide de dernier recours, le projet de M. Paradis constitue un net recul sur le rapport Boucher de 1963. Ce dernier parlait de l'aide sociale comme d'une aide globale et d'un droit pour tout individu dans le besoin. Sous M. Bourassa, tous les assistés sociaux, sauf 25% d'inaptes, devront «mériter» leur bien-être. Nous revenons «aux bons pauvres et pauvres profiteurs», à la «mère nécessiteuse de bonne vertu et aux mauvaises femmes débrouillardes». Les assistés sociaux seront présumés employables à moins de faire la preuve du contraire.

Dans une logique néo-libérale, l'individu est le seul responsable de sa situation face au marché du travail. Les changements technologiques, les fermetures d'usines, la trop faible création d'emplois ne sont pas responsables de l'augmentation considérable du nombre des assistés sociaux depuis dix ans. Les assistés sociaux sont paresseux, c'est ce que la campagne de dénigrement du gouvernement a voulu ancrer dans la population. Ils seront donc incités de façon coercitive au travail.

### Le contrôle des travailleurs à faible revenu

Non satisfait d'assurer une pauvreté maximum garantie aux 700 000 assistés sociaux, M. Paradis contrôlera les petits travailleurs par son programme APPORT. Pour s'en prévaloir, ceux et celles dont les revenus sont insuffisants devront faire rapport de leur revenus et de leur actifs (biens-TV couleur-auto). Cette «aide» du gouvernement a pour objectif de maintenir ces personnes sur le marché du travail, non d'améliorer leur sort de façon significative.

«Les assistés sociaux et assistées sociales ne doivent pas recevoir plus que les travailleurs et travailleuses au salaire minimum» prêche M. Paradis. En agissant ainsi, le ministre évite de relever le salaire minimum, équivalant à 80% du seuil de pauvreté. Il favorise l'émergence d'une main-d'oeuvre à bon marché: travail au noir, jobbines, accroissement du travail à temps partiel. Dans une perspective de libre échange, ça permet d'être concurrentiel.

L'État québécois se met au service de l'entreprise. Au moment de réduire sa dette, il coupera de façon drastique dans le budget de l'aide sociale aux pauvres. Cette aide coûte huit milliards de dollars à l'État, alors que l'assistance aux biens nantis (aux entreprises) atteint 60 milliards.\*

### Dépendantes et au foyer

La situation économique des femmes assistées sociales se détériorera grandement sous «l'influence paradisiaque». Les femmes enceintes, celles de plus de cinquante-cinq ans, celles dont l'enfant a moins de deux ans, seront classées aptes mais non disponibles au travail. Leurs prestations seront diminuées. Les gains admissibles pour les femmes avec enfants seront les mêmes que ceux des femmes seules et des couples sans enfants. Le principe de «responsabilité solidaire des conjoints» obligera la femme demeurant depuis un an avec un homme, à se faire vivre par lui. Le programme APPORT soumettra 24 000 nouvelles familles monoparentales au contrôle gouvernemental.

Le document d'orientation entrave des luttes importantes entreprises par les femmes. Luttés pour l'autonomie financière et l'accessibilité à des emplois rémunérateurs et à temps plein. Il augmente considérablement la charge de travail des femmes, les obligeant encore avec les stages — à assumer une double tâche quotidienne.

### La riposte

Depuis le 10 décembre dernier, les appuis aux victimes de M. Paradis se sont succédés. Cent vingt-cinq mémoires déposés devant la Commission parlementaire, dont 100 contre la réforme. Le 17 février, 60 groupes dénoncent les conditions de la consultation; le 8 mars, 163 groupes de femmes font une conférence de presse avec le Front commun des assistés sociaux; le 26 février, 2 000 personnes participent à la manifestation au congrès du parti libéral; le 14 mars, 19 organisations mettent sur pied avec le Front commun une coalition pour le retrait du projet Paradis.

Le mouvement d'opposition est large: des étudiants, des femmes, des corporations professionnelles, des syndicats, des groupes religieux, des organismes familiaux, des handicapés, des groupes de défense des assistés sociaux. Parce que l'attaque du gouvernement atteint un milliard et demi de Québécois en plus des petits travailleurs. Un consensus se bâtit autour d'une réforme sociale basée sur: un revenu de base amélioré, sans discrimination, la possibilité d'atteindre le seuil de pauvreté par des gains admissibles, l'autonomie financière de chaque adulte, la création de vrais emplois.

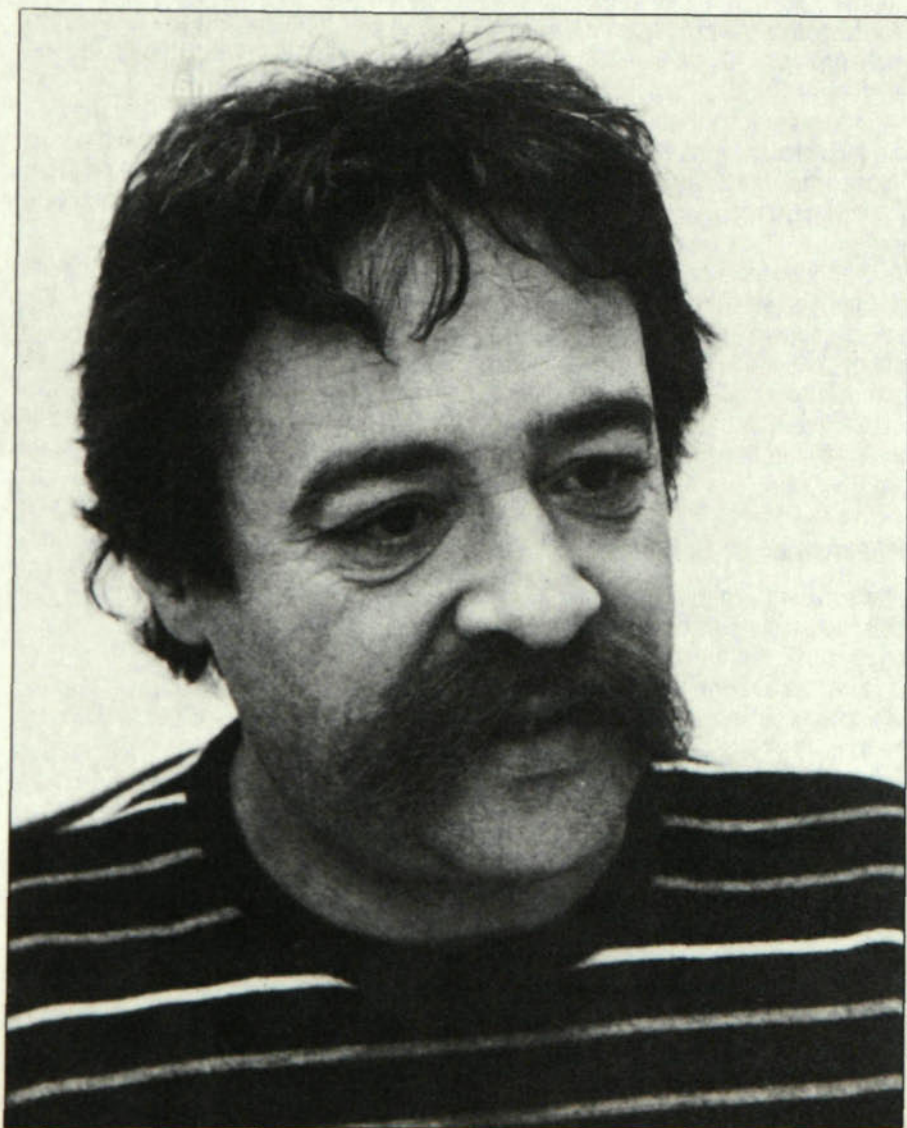
Rarement au Québec tant d'organismes ont appuyé les revendications des assistés sociaux. La coalition du 14 mars est prometteuse. Nous gagnerons probablement une bataille, mais non la guerre. Le ministre retirera sans doute certains irritants, mais ne cédera pas sur le fond de sa réforme. Nous ne gagnerons encore du terrain qu'à la condition de développer nos alliances. ▲

\* **Riches contre pauvres**, Denis Fortin, Les Éditions autogestionnaires, février '88.



# La parité, ça presse!

entrevue avec Denis Leroux,  
de la Clinique communautaire de Pointe St-Charles



**A**u Québec, 140 000 jeunes de 18 à 30 ans survivent avec le «p'tit chèque d'aide sociale», 178\$ par mois. Pour avoir accordé à certains d'entre eux des certificats d'inaptitude permettant de toucher une prestation égale à celle des plus de 30 ans — soit 487\$ —, des médecins ont récemment goûté aux poursuites judiciaires.

Dans Pointe St-Charles, ce quartier populaire du sud-ouest de Montréal où plus de la moitié de la population vit des prestations d'aide sociale, la Clinique communautaire a annoncé publiquement en décembre qu'elle accorderait des certificats d'inaptitude à tous les jeunes assistés sociaux. «À 178\$, les jeunes sont en situation de maladie et la soi-disant parité promise par la réforme de l'aide sociale n'en est pas une!», déclare en substance Denis Leroux, président du conseil d'administration de la Clinique, sans-emploi et résident de la Pointe.

propos recueillis par PIERRE GAUDREAU

**R.V.O.:** En décembre dernier, la Clinique communautaire déclarait qu'elle accorderait des certificats d'inaptitude à tous les 18-30 ans. Elle annonçait publiquement — et selon ses propres dires — une guerre à finir avec le gouvernement. Qu'est-ce qui vous a amenés là?

**D.L.:** Tout cela remonte à la dernière campagne électorale, où les libéraux avaient promis la parité de l'aide sociale, une promesse que les jeunes libéraux avaient fait réaffirmer au parti durant sa première année de mandat.

C'est aussi une question sur laquelle tous les grands intervenants se sont prononcés: centrales syndicales, corporations professionnelles, Églises... Il existe un consensus mais le gouvernement n'a pas bougé.

Dans le quartier, on est directement confrontés à la réalité des jeunes sur l'aide sociale. On a essayé de les organiser, mais leurs conditions sont tellement difficiles. L'un d'eux, par exemple, a trouvé la «passe» du siècle: il verse 10\$ par mois à un restaurateur pour manger les restes dans les assiettes. Quatre autres faisaient les poubelles, mais avec un code d'éthique: quand l'un des quatre trouvait la nourriture pas mangeable, ils la rejetaient.

Dans les établissements de santé du Québec, ça fait longtemps qu'on émet des certificats d'inaptitude au travail pour les jeunes, depuis, en fait, qu'on a créé la catégorie des 18-30 ans. Sauf que cela se pratique dans la clandestinité des bureaux de médecins.

**R.V.O.:** Les médecins de la Clinique étaient sûrement du nombre?

**D.L.:** Oui, mais en octobre dernier, on s'est dit qu'il fallait faire un pas de plus. Non seulement on allait dire ouvertement qu'on donnait des certificats mais, en plus, on allait chercher à rejoindre tous les jeunes prestataires du quartier. Parce qu'il ne faut pas être allé à l'école bien longtemps pour comprendre qu'à 178\$ par mois, tu ne vis pas, tu crèves. T'es condamné à la criminalité de survie, au vol, à la prostitution. Surgissent de nouvelles formes de criminalité: par exemple, au sortir du supermarché, une participante du Carrefour populaire a été abordée par un jeune qui lui a demandé si

elle était mariée, si son mari travaillait. Après qu'elle lui ait répondu oui, le jeune lui a pris ses deux sacs d'épicerie. Il faut être mal pris pour en être rendu là...

**R.V.O.:** Pour vous, cela n'a quand même pas dû être facile de prendre une telle décision; cela n'est pas sans conséquences possibles?

**D.L.:** On a beau être une clinique communautaire, avoir résisté à la loi 65 et réussi à conserver notre autonomie, on est quand même traité comme un CLSC. Nos budgets et nos mandats viennent du même ministère; notre autonomie est relative. Quand on a décidé de passer à l'action, on a demandé des avis juridiques qui nous ont fait réfléchir... Des menaces planaient: la tutelle, la clé sur la porte... Moi à chaque fois que j'ai encouragé des professionnel-le-s de la santé à émettre des certificats, j'étais passible de six mois de prison.

D'un côté, il s'agit d'un geste illégal, mais de l'autre, d'une question délicate pour Paradis et Lavoie-Roux. Notre stratégie était la suivante: on annonçait qu'on donnerait des certificats mais on exigeait aussi la parité pour le 1<sup>er</sup> janvier 1988. En cas de refus, on ferait campagne pour que les autres établissements de santé au Québec fassent la même chose que nous. Et si le gouvernement nous bûchait dessus, si vraiment il nous attaquait, eh bien, ça nous éviterait l'obligation de faire le tour du Québec pour convaincre le monde. On visait la cristallisation des positions; on voulait sortir le débat du terrain judiciaire pour le ramener sur le terrain politique.

**R.V.O.:** Vous avez entrepris votre campagne à l'échelle provinciale; avec quels résultats?

**D.L.:** À Montréal, on a réussi à regrouper une quinzaine de médecins qui se sont prononcés dans les médias et en commission parlementaire. À Sherbrooke, le CLSC du SOC émet des certificats de façon systématique. Des débats importants ont cours dans plusieurs autres CLSC. Les conseils d'administration visent à être unanimes et à avoir l'appui de la communauté. C'est ce qu'on a fait dans la Pointe.

**R.V.O.:** Comment?

**D.L.:** On a eu des réunions avec tous les organismes du quartier. Premièrement on les invitait à prendre position sur le principe de la parité. Deuxièmement on leur demandait de jouer un rôle de référence. Aucun groupe ne rejoint tous les 18-30 ans, mais tous les groupes mis ensemble les rejoignent presque tous.

Donc, on a préparé un petit outil qui permet à la permanente du comité logement de faire un diagnostic social quand elle rencontre un-e jeune prestataire. On lui demande de signer la feuille et de nous référer le jeune. Ainsi on brise l'isolement des médecins qui émettent des certificats. En cas de poursuite, cela fait plus de témoins. Cela amène aussi des compétences nouvelles dans le dossier et on diminue les chances de se faire passer un flic...

**«Au sortir du supermarché, une participante du Carrefour populaire a été abordée par un jeune qui lui a demandé si elle était mariée, si son mari travaillait. Après qu'elle lui ait répondu oui, le jeune lui a pris ses deux sacs d'épicerie. Il faut être mal pris pour en être rendu là...»**

**R.V.O.:** Mais le danger de répression demeure?

**D.L.:** Ça, c'est certain. En matière de répression, il faut reconnaître une compétence à Pierre Paradis: les bouboumacoutes, les policières et policiers utilisés pour piéger les médecins, la délation par le voisinage, etc. Cela donne un beau tissu social: «tu m'as «stoolé» aujourd'hui; je te reprendrai bien dans six mois». Il y a quelque chose de malsain là-dedans. Foglia avait écrit une chronique sur les vertus qui puent; toujours dans **La Presse**, Dubuc terminait un éditorial en disant que quand il ne te reste que la police pour t'inspirer, tu as un méchant problème de valeurs de société.

Mais cette campagne de dénigrement n'a souvent pas de base. En juillet dernier, le ministre se vantait que suite à la

**«À Montréal, on a réussi à regrouper une quinzaine de médecins qui se sont prononcés dans les médias et en commission parlementaire. À Sherbrooke, le CLSC du SOC émet des certificats de façon systématique. Des débats importants ont cours dans plusieurs autres CLSC.»**

grève des postes, 7 000 dossiers allaient être fermés parce que les bénéficiaires n'avaient pas réclamé leur chèque au bureau d'aide sociale. En réalité, ces dossiers sont toujours actifs. Plutôt que de questionner l'honnêteté des prestataires, on devrait critiquer les politiques gouvernementales de désinstitutionnalisation, qui jettent du monde à la rue.

**R.V.O.:** Plusieurs personnes prétendent que donner la parité aux jeunes, c'est

**peut-être les empêcher de développer un esprit d'initiative et de débrouillardise?**

**D.L.:** Si permettre à quelqu'un d'avoir un logement et de bouffer signifie entretenir les préjugés selon lesquels les jeunes sont sans cœur et paresseux, moi je ne comprends plus rien. N'oublions pas que revendiquer la parité de l'aide sociale, c'est revendiquer la pauvreté. Même les gens qui reçoivent les prestations maximales sont 50% sous le seuil de pauvreté, à plus forte raison les 18-30 ans qui traînent à 80% sous le seuil!

Il faut cesser de charrier. On parle d'employabilité, mais comment peut-on trouver une job quand on n'a pas d'adresse à laisser à un employeur, quand on n'a pas de numéro de téléphone, quand notre linge est tout croche? Il faut considérer aussi qu'après quelques mois de survie à 178\$, tu désapprends à penser, à t'organiser.

La parité ne règle rien, sauf qu'elle permet aux jeunes d'avoir un peu d'espoir dans la vie. Actuellement un médecin qui veut pratiquer une médecine sociale et

préventive n'a pas le choix: il doit accorder des certificats. À 178\$ les jeunes sont en situation de maladie; le gouvernement nous a fait des contre-expertises médicales et on n'en a pas perdu une seule!

**R.V.O.:** Le ministre Paradis a rendu public un projet de réforme de l'aide sociale qui nous annonce enfin la parité pour les 18-30 ans. Qu'en est-il vraiment?

**D.L.:** Le barème actuel pour une personne seule de plus de 30 ans s'élève à 487\$. Comment peut-on parler de parité quand, avec la réforme, un ou une jeune de 18 à 24 ans recevra 405\$ par mois durant les neuf premiers mois pour l'inciter à la recherche active d'un emploi, qu'on lui enlèvera 115\$ s'il reste chez ses parents et qu'à partir du moment où les parents gagnent plus de 10 000\$ par année, on lui enlèvera un autre 100\$ de contribution alimentaire?

Dans ce dernier cas, le gouvernement veut utiliser l'article 6.33 du code civil qui dit qu'une personne est redevable pour les aliments dans sa ligne directe de pa-



«Où sont-elles ces jobs pour tout le monde?»

MARCEL BLOUIN VOX POPULI

renté. Bref, pour les jeunes, on arrive dans bien des cas à un gros 190\$ par mois en 1990!

De plus, il y a 17 000 jeunes qui disparaissent complètement parce que leurs parents ont un revenu supérieur à 20 000\$!

**R.V.O.:** Mais le principe de la contribution des parents n'a-t-il pas quelque chose de normal?

**D.L.:** Il se base sur un modèle d'institution-famille qui n'a pratiquement plus rien de vrai aujourd'hui. Il existe souvent une brisure entre les générations, les parents ne comprenant pas la situation que vivent les jeunes actuellement. En plus, le gouvernement veut mettre à contribution des familles qui n'en n'ont pas les moyens, puisqu'à partir de 10 000\$ de revenu, les parents seront supposés contribuer!

Un autre aspect, c'est qu'on crée là une obligation d'aide alimentaire des parents envers les enfants. Qu'est-ce qui nous dit que l'an prochain, les enfants ne seront pas tenus responsables d'aide alimentaire envers leurs parents? Sur la base du même article 6.33 du code civil, avec le vieillissement de la population, on devine à quoi on ouvre la porte...

**R.V.O.:** En dehors des 18-30 ans, y a-t-il des catégories de prestataires pour lesquelles la réforme amènerait des progrès?

**D.L.:** Non, tout le monde subit des reculs. Prenons l'exemple d'une femme de 51 ans; son mari a passé sa vie à l'usine, elle à la maison. Il meurt et elle se retrouve sur l'aide sociale. Apte au travail, elle recevra 405\$ par mois pendant les neuf premiers mois. Ensuite, elle pourra s'inscrire dans les programmes, s'il y a de la place, et recevoir 15\$ de plus par mois.

Dans le projet Paradis, la discrimination en raison de l'âge disparaît officiellement, en faveur d'un système injuste pour tout le monde. Une femme enceinte, à partir de la 17<sup>ième</sup> semaine jusqu'à la 5<sup>ième</sup> semaine après l'accouchement, sera considérée apte au travail mais non disponible; elle sera donc pénalisée et recevra 460\$ par mois!

Un autre élément écoeurant, c'est le sort des assistés sociaux qui vivent dans les HLM et les coops d'habitation. De ce

qu'on en comprend, l'aide au logement sera comptabilisée dans le montant des prestations. Parce que tu t'es battu pour rester dans un logement social, pour sortir du marché privé qui t'égorgeait, eh bien tu seras pénalisé!

**R.V.O.:** Que pensez-vous des propositions de prestations différentes selon qu'on soit apte ou inapte au travail?

**D.L.:** Tout le concept est à rejeter. Il constitue un net recul par rapport à la philosophie qui a donné naissance au régime actuel. Dans les années '60, on reconnaissait le droit des personnes en manque de revenu à recevoir un soutien financier, quelles que soient les causes de ce manque. On reconnaissait aux personnes un certain nombre de besoins. La réforme Paradis marque le retour à des catégories de pauvres; elle parle le langage administratif plutôt que celui des besoins.

De plus, le gouvernement prétend que les prestataires aptes au travail pourront être aidés. Or dans le document secret dévoilé par le Front commun des assistés sociaux et sociaux, le gouvernement avoue son incapacité à recevoir plus de 7 000 jeunes dans les programmes de retour au travail, 20 000 dans le retour aux études primaires et secondaires et 1 600 aux études post-secondaires. D'une part, 300 ou 400 000 personnes seront considérées aptes au travail et d'autre part, le gouvernement sera incapable d'en recevoir plus de 28 000 personnes dans ses différents programmes.

**R.V.O.:** Mais encourager le retour au travail n'est pas en soi une mauvaise idée...

**D.L.:** Non, le problème c'est les conditions dans lesquelles on le fait.

Entend-on parler d'une politique de plein emploi? Dans les deux ans de pouvoir des libéraux, il s'est créé autour de 110 000 emplois. Or, il y a un million et demi de sans-emploi au Québec, si l'on inclut les prestataires d'assurance-chômage, d'aide sociale et les jeunes de 16-17 ans qui sont sur le carreau. La majorité d'entre eux et elles voudraient une bonne job. Combien y a-t-il de jeunes à la maison qui voudraient revenir sur le marché du travail?

Mais où sont-elles ces jobs pour tout ce

monde? Que le gouvernement présente une politique d'aide sociale sans une poli-

**«Qu'est-ce qui nous dit que l'an prochain, les enfants ne seront pas tenus responsables d'aide alimentaire envers leurs parents? Sur la base du même article 6.33 du code civil, avec le vieillissement de la population, on devine à quoi on ouvre la porte...»**

tique de plein emploi démontre bien que son seul objectif est d'appauvrir les assistés sociaux et sociaux.

**R.V.O.:** On revient à la case départ ou plutôt à la case «attendez que le gouvernement bouge»?

**D.L.:** On ne pourra jamais régler le problème sans une politique de plein emploi. Là-dessus, rien ne débloque. Combien y a-t-il de travailleurs et de travailleuses en difficulté d'emploi face aux nouvelles technologies? Les centrales syndicales ne demandent pas la lune; elles revendiquent le congé de formation rémunéré pour ce monde-là. Ces femmes et ces hommes de plus de 40 ans qui ont payé l'ensemble du système d'éducation actuel et qui n'y ont jamais eu accès, serait-il possible que la société leur permette d'en profiter?

Peut-être que si on leur permettait d'aller se recycler on pourrait en rentrer des jeunes en milieu de travail?

Les jeunes n'ont pas le temps d'attendre après un hypothétique calendrier d'application de la réforme. On veut la parité sans condition pour les 18-30 ans et ce immédiatement.

On exige aussi l'élaboration d'une nouvelle politique d'aide sociale basée sur les besoins et non sur des critères administratifs d'aptitude. On va continuer à se battre pour une politique de plein emploi qui tient compte des lois déjà en vigueur. On veut des jobs, pas des joblines. ▲

**Pierre Gaudreau** est organisateur au FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain).

# Enfer ou paradis?

## Les points saillants de la réforme:

La réforme proposée par le ministre Paradis comporte trois volets: le programme Soutien financier, le programme APTE et le programme AP-PORT.

### A) Soutien financier:

- a) population visée: 95,000 personnes ou ménages «dont l'un des conjoints connaît un état de santé physique ou mental altéré de façon significative pendant une période relativement longue et qui, pour ces raisons, sont et demeurent dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins».
- b) philosophie de base: dans l'esprit du gouvernement, il faut aider plus substantiellement les «vrais» assistés sociaux, ceux dont «ce n'est pas la faute» s'ils vivent de l'aide sociale ex: les handicapés.
- c) fonctionnement: une personne seule considérée inapte au travail recevra 585.\$, au lieu de 503.\$ (système actuel indexé). Ce montant est calculé à partir du revenu moyen des 10% des travailleurs à plus faibles revenus, auquel on ajoute 25\$. Toujours pour une personne seule, il prévoit une dépense mensuelle de 277.\$ pour le logement, 137.\$ pour l'alimentation, 17.\$ pour les communications, 21.\$ pour l'entretien ménager, 21.\$ pour les soins personnels (considérés comme des besoins court terme), 43.\$ pour l'habillement (considéré comme un besoin à moyen terme) et de 53.\$ pour l'ameublement, le transport et les loisirs (considérés comme des besoins à long terme).
- d) autres éléments: Gains permis jusqu'à 100\$ par mois sans coupures. Carte santé (comme actuellement\*). Allocations spéciales\* et indexation annuelle\*. Obligation de faire une déclaration deux fois par année, au lieu d'une fois par mois actuellement.
- e) coût: 645\$ millions

### B) APTE (Actions positives pour le travail et l'emploi):

- a) population visée: 257,000 personnes ou ménages qui ne peuvent subvenir temporairement à leurs besoins mais qu'on juge en mesure d'occuper un emploi.
- b) philosophie de base: l'aide sociale aidera les personnes «aptes au travail» en autant qu'elles «font des efforts» pour

trouver du travail.

c) fonctionnement: Une personne seule jugée employable recevra 405\$ (au lieu de 503\$ dans le régime actuel indexé) pendant les neuf premiers mois au cours desquels on examine sa situation. Par la suite, elle touchera 420\$ si elle est admissible à des mesures de développement de l'employabilité et 520\$ si elle participe à ces mesures. Si elle est jugée non-disponible aux mesures (ex problèmes temporaires de santé, garde d'enfants de moins de deux ans, grossesse), elle touchera 460\$. Si elle est admissible à des mesures mais refuse d'y participer, elle retourne aux 405\$ mensuels du début. L'abandon d'un programme de développement de l'employabilité est assimilé à un refus. Si une personne participe à des mesures mais ne réussit pas à réintégrer le marché du travail, la roue recommence, avec 420\$ par mois.



MARCEL BLOUIN, VOX POPULI

**N.B. Les mesures de développement de l'employabilité les plus populaires (stages en milieu de travail, rattrapage scolaire, retour aux études post-secondaires) sont plafonnées. Au total, pas plus de 63, 659 personnes ne pourront participer aux différentes mesures.**

d) autres éléments: Gains de travail selon taille de la famille et étape de programme. Carte médicaments mais on ne précise pas les services de santé couverts. Pas d'allocations spéciales. Indexation non-précisée. Déclaration mensuelle, comme actuellement.

e) coût: varie selon la participation aux mesures. Mais si seulement 60,000 personnes y ont accès (30% des aptes), le programme APTE permet une économie au gouvernement.

### **C) APPORT (Aide aux parents pour leurs revenus de travail):**

a) population visée: 44,000 familles, dont 24,000 monoparentales, qui ont de faibles revenus sur le marché du travail.

b) philosophie de base: les frais de garde des enfants ne doivent pas constituer un empêchement à travailler pour les bas salariés.

c) fonctionnement: Pour être admissible, une famille doit avoir gagné un montant minimum de 150\$ durant le mois de la demande d'admission (ce qui élimine automatiquement les assisté-e-s sociaux). Les actifs familiaux (l'ensemble des biens possédés) doivent être inférieurs à 45,000\$ si le ménage est locataire ou à 90,000\$ si le ménage est propriétaire. Moyennant quoi, le programme APPORT pourra fournir un supplément aux revenus de travail, qui vise à donner un seuil de revenu en-deçà duquel on ne paye pas d'impôt.

d) autres éléments: APPORT introduit deux nouveaux contrôles: un contrôle

des actifs familiaux (auparavant on ne contrôlait que les revenus) et une vérification mensuelle (au lieu d'une fois par année)

e) coût: 65\$ millions.

### **D) Autres points saillants:**

a) Coupure de 115\$ en cas de partage du logement

b) Contribution alimentaire des parents envers leurs enfants considérés comme «dépendants» (selon les mêmes critères que le programme des Prêts et bourses). La contribution alimentaire est de 100\$ minimum et augmente avec le revenu. Dans le cas d'une famille monoparentale avec un enfant à charge, la contribution alimentaire commence à réduire la prestation du jeune à partir d'un revenu parental de 10,080.\$; quand ce revenu atteint 17,403\$, la prestation du jeune est nulle.

## Revendications pour une contre-réforme:

Les organisations de défense des assistées sociales et assistés sociaux rejettent le projet de réforme Paradis. Non pas que le statu quo leur semble acceptable! Ces organisations revendiquent plutôt:

— Un revenu de base acceptable, sans discrimination, quelle que soit la cause du besoin, atteignant 70% du seuil de pauvreté;

— des gains de travail rejoignant le seuil de pauvreté sans coupure, ni imposition;

— qu'aucun adulte ne dépende financièrement de d'autres personnes;

— le respect de la dignité et de la vie privée des bénéficiaires;

— un réseau de santé et de services sociaux adéquat, gratuit et universel;

— de vrais emplois avec un salaire décent, respectant les normes du travail et le droit à la syndicalisation;

— l'indexation régulière du salaire minimum et des barèmes des programmes de sécurité du revenu;

— une grille de besoins essentiels correspondant à l'ensemble des argentés déboursés par une famille pour la couverture de ses dépenses;

— pas de coupure dans le cas de partage de logement;

— que la notion de conjoint soit définie par le mariage, la naissance d'enfants communs ou la reconnaissance des indi-

vidus eux-mêmes d'une entité familiale;

— une réforme de la fiscalité transformant, entre autres, les exemptions d'impôt pour tout adulte de 18 ans et plus;

— aucune distinction entre aptes et inaptes et aucune sous-catégorie;

— que le programme APPORT rejoigne l'ensemble des travailleurs à faibles revenus (et pas seulement les familles).

(tiré du mémoire présenté par l'Organisation populaire des droits sociaux de la région de Montréal, à la Commission parlementaire)

Par ailleurs, les économistes Ruth Rose et François Aubry, respectivement de l'UQAM et de la CSN, ont élaboré une proposition de réforme fiscale qui a reçu l'assentiment des organisations d'assistées sociales et sociaux, ainsi que des syndicats, de nombreux groupes de femmes et organisations progressistes en général. En voici les lignes de force:

— le remplacement des exemptions par des crédits d'impôts universels et remboursables. Notamment, chaque adulte de 18 ans et plus aurait droit à un montant de base de l'ordre de 2 890\$ en 1988. Ceci aurait l'immense avantage d'instaurer une base d'autonomie financière pour les femmes et les jeunes;

— la réduction de 100% à 50% du taux

auquel l'Etat récupère l'aide sociale quand le ou la bénéficiaire gagne un salaire;

— pas de discrimination en fonction de l'âge dans l'accès à l'aide sociale;

— une augmentation substantielle des montants consacrés aux familles avec enfants;

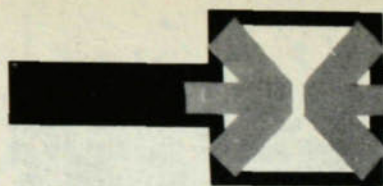
— l'indexation au Produit intérieur brut per capita des crédits d'impôts et allocations;

— une révision de la table d'impôt de façon à fixer le seuil d'imposition nulle (là où l'aide reçue de l'Etat est exactement égale aux impôts dûs) au seuil de pauvreté selon la taille de la famille.

Au total, en additionnant les crédits d'impôts pour adultes, les crédits et allocations pour enfants, la possibilité de conserver la moitié des gains de travail et le réajustement des tables d'impôt, cette proposition aurait pour impact d'améliorer le revenu des bénéficiaires tout en réduisant la part de l'aide sociale dans ce revenu.

(Synthèse par Jocelyne Gamache et Martine D'Amours)

Pour plus d'information s'adresser au **Front commun des assistées sociales et sociaux du Québec**, 2325 rue Centre, Montréal, H3K 1J6



# Les enfants partagés

par MARTINE D'AMOURS

collaboration à la recherche: CÉLINE COSSETTE

Ce n'est pas venu tout de suite après la séparation. Mais à mesure que Sylvie s'est inscrite à des cours, puis a trouvé un travail, elle a partagé la garde des enfants avec Régent. Aujourd'hui, leurs trois marmots franchissent plusieurs fois par semaine les quatre coins de rue qui séparent «chez papa» de «chez maman».

**C**ela n'a pas toujours été facile à vivre, surtout au début: «Ton chum est parti et t'as l'impression qu'en plus, tu vas perdre tes enfants; t'as peur que la nouvelle conjointe devienne aussi la nouvelle mère. Mais ce sentiment n'a jamais été assez fort pour que j'en vienne à dire: «Je prends la garde des enfants et tu les verras une fin de semaine sur deux». Même si Régent et moi ne sommes plus conjoints, conclut-elle, on a conservé une sorte de complicité dans notre job de parents».

Quand Camille a quitté Marie, il lui a à toutes fins pratiques abandonné Félix, alors âgé de quelques mois. Il versait une pension, «avec l'impression de déposer dans un compte en banque, pour un fils que je ne voyais jamais.» Deux ans plus tard, se sentant coupable et déçu de lui, il a demandé à vivre une garde partagée et Marie a accepté de l'instaurer progressivement. Aujourd'hui Félix vit une semaine chez sa mère et l'autre chez son père et, comme dans le cas de Sylvie et Régent, les dépenses relatives à l'enfant sont payées au pro-rata des revenus des parents.

«Je serais incapable de ne l'avoir qu'une fin de semaine sur deux, confie

Camille. Voir son enfant tous les dix jours, c'est se condamner à un rôle de papa-gâteau; c'est être en-dehors de la chimie d'une relation, qui fait que tu connais quelqu'un dans ses travers, que tu développes une connivence avec lui.» Quand, voici quelques années, Marie a choisi d'aller vivre à l'extérieur de Montréal, le privant de la garde partagée de Félix, Camille lui a fait un message très clair et «non-négociable»: «Arrange-toi pour revenir habiter en ville!»

### Des perles rares

Régent/Sylvie, Camille/Marie: des histoires à la fois communes et très rares. Communes dans la mesure où 47% des mariages québécois sont aujourd'hui susceptibles de se terminer par un divorce. Très rares parce qu'une infime proportion des divorces où des enfants sont impliqués se soldent par une garde partagée.

Françoise Lafortune, travailleuse sociale, rencontre régulièrement des hommes, des femmes et des enfants impliqué-e-s dans une situation de divorce. Son rôle: aider ces couples à prendre des décisions concernant les enfants, la responsabilité financière et le partage des biens. On estime que moins de 10% des couples en instance de divorce recourent aux services de médiation offerts soit par les Cours, soit en bureau privé.

Selon Mme Lafortune, davantage de parents décident d'exercer conjointement l'autorité parentale, c'est-à-dire de prendre en commun les décisions relatives à l'enfant: questions scolaires, religieuses, médicales, loisirs etc. L'autorité parentale conjointe peut s'exercer alors que l'enfant habite chez un seul de ses parents. Quant à la garde partagée ou alternée, qui implique que l'enfant voyage en-

tre les deux domiciles, elle est «assez fréquente si on parle d'un partage à 30%-70% mais assez rare si on parle de 50%-50%.»

La Loi sur le divorce antérieure à 1985 n'empêchait ni ne mentionnait la possibilité de garde partagée. La nouvelle Loi fait un pas de plus en reconnaissant explicitement plusieurs formules de garde des enfants (garde exclusive, conjointe, partagée, alternée). Cependant elle demeure très neutre, plaçant l'intérêt de l'enfant au-dessus de toute autre considération et prévoyant seulement qu'en rendant une ordonnance de garde, «le tribunal applique le principe selon lequel l'enfant à charge doit avoir avec chaque époux le plus de contact compatible avec son propre intérêt et, à cette fin, tient compte du fait que la personne pour qui la garde est demandée est disposée ou non à faciliter ce contact».<sup>1</sup>

Cependant, les tribunaux hésitent à imposer la garde partagée dans des cas litigieux et cette forme de garde ne représente que 3% des jugements de la Cour supérieure, en matière de garde d'enfants.<sup>2</sup> Un nombre inconnu s'organise à l'amiable, comme Sylvie/Régent et Camille/Marie, sans faire ratifier leur choix par les tribunaux.

### Pas une panacée

Depuis huit ans, Lorraine et Pierre ont une entente à l'amiable pour se partager la garde d'Olivier et d'Étienne. Lorraine y trouve plusieurs avantages, pour les enfants «qui auront, dans le quotidien connu leur père autant que leur mère» et aussi pour elle, qui organise son travail et ses engagements sociaux surtout durant les semaines de garde de Pierre. «La semaine où je n'ai pas les enfants, je suis comme en vacances!» admet cette femme qui



JEAN-FRANÇOIS LEBLANC/STOCK

ne saurait concevoir sa vie seulement autour de ses enfants.

Cependant, Lorraine est d'avis que la garde partagée est une solution parmi d'autres et qu'elle suppose un certain nombre de conditions: «demeurer dans le même quartier, nous concerter sur une foule de choses: les permissions, l'école, les sorties etc., sinon la garde partagée devient le lieu de batailles perpétuelles.» Au total, cette forme de garde semble requérir un minimum de communication entre les ex-conjoints, beaucoup de maturité et le respect de l'autre en tant que parent.

Mme Lafortune confirme que la garde partagée n'est pas une panacée et que les décisions en matière de garde doivent s'adapter aux besoins des enfants et des adolescents. «C'est un arrangement qui doit correspondre à de vraies raisons; ce ne doit pas être un moyen envisagé par un conjoint pour contrôler la vie de son «ex», ni un prétexte pour ne pas «lâcher» l'autre». Même à cela, la formule peut ne pas convenir à tous les enfants: certains ne supportent pas de vivre entre deux valises; d'autres ont plus de conflits avec un parent qu'avec l'autre... chose certaine, on peut s'attendre qu'à l'adolescence, l'enfant veuille changer de formule.

Témoin l'expérience de Julie, 14 ans. Jusqu'à il y a un an, elle vivait plutôt bien

une semaine chez papa et une semaine chez maman, tout comme sa soeur de 11 ans qui «s'ennuierait trop» sans cet arrangement. Aujourd'hui, après sept ans de ce régime, Julie ne peut plus voir une valise et déclare qu'elle a «deux maisons, mais pas de parents». «T'as jamais le moyen d'avoir une vraie communication, explique-t-elle. Dès que tu commences à te sentir bien chez un parent, à lui parler, il est déjà temps de repartir chez l'autre.»

Julie n'en peut plus de ne pas avoir de «place à elle». Ce qu'elle voudrait? Vivre chez sa mère et voir son père quand elle en a envie. Mais elle hésite à en parler, par peur de blesser ce dernier. «Ce n'est pas la solution idéale, conclut-elle, tu arrives à avoir une communication avec un parent et tu la coupes avec l'autre... Mais de toute façon, il n'existe pas de solution idéale et, au moins, j'aurais une place quelque part...»

### La colère des hommes...

Au total, dans 85% des cas de divorce, c'est la mère qui assume la garde des enfants. Des groupes d'hommes, comme l'Association des hommes séparés et divorcés, ou majoritairement composés d'hommes, comme Égalité en divorce, crient au sexisme et réclament la garde partagée obligatoire. Leur modèle: les

États-Unis, dont au moins 27 États sur 50 ont une législation favorable à cette forme de garde. Dans certains États, la garde partagée s'applique automatiquement, à moins que l'un des ex-conjoints prouve que l'autre est incapable de s'occuper de l'enfant ou que la garde partagée nuirait à l'enfant.

Mais la question se pose: dans quelle proportion les pères veulent-ils réellement assumer, totalement ou partiellement, la garde de leurs enfants? Le juge John Gomery déclarait à la journaliste de **Châtelaine**: «50% des hommes abandonnent leurs enfants. Dans le groupe qui reste, une fois sur deux, c'est la femme qui est la plus disponible. Il n'y a donc que 25% des cas où il y a réellement matière à contestation. Et je peux affirmer que les pères l'emportent la moitié du temps.»<sup>3</sup>

Les statistiques du Service d'expertise psychosociale de la région de Québec tendraient à renforcer cette dernière affirmation: parmi les 360 cas étudiés en 1986 (soit 15% des divorces pour la région de Québec), 51% d'hommes et 49% de femmes ont obtenu la garde de leurs enfants.<sup>4</sup> D'autres données, françaises celles-là, confirment que 70% des couples s'entendent sur la garde et que, dans 85% des cas, c'est à la mère qu'elle échoit.<sup>5</sup>

Donc, il y a sûrement des pères victi-



MARCEL BLOUIN VOX POPULI

mes d'injustice, des pères privés de la garde de leurs enfants, mais sûrement pas 85%, comme le laissent supposer les regroupements qui prônent une garde partagée obligatoire.

### ... et celle des femmes

«Dans les groupes de femmes avec lesquels je suis appelée à travailler, il y a une sorte de «psychose» de la garde partagée», affirme l'avocate Lucie Nadeau. Certains conjoints utilisent en effet la «menace» de la garde partagée, comme arme de négociation auprès de leur épouse...

«Votre mari donnait-il parfois le bain aux enfants, changeait-il une couche, leur donnait-il à manger?» demande alors l'avocate. Plus souvent qu'autrement, la réponse est non. «Si ces femmes ont si «peur» de la garde partagée, c'est en partie à cause d'un pattern social où la mère assume les enfants, mais aussi parce que leurs époux n'ont à peu près jamais assumé de responsabilités parentales. Cela ne signifie pas qu'ils en soient incapables... mais cela étonne ces femmes... Ajoutons à cela les problèmes d'alcool, de violence... et on comprend mieux leurs résistances...»

Par ailleurs, des groupes de femmes s'opposent à la garde partagée obligatoire dans un contexte où quelque 70% des pensions alimentaires ne sont pas ou très irrégulièrement payées. Et certaines interrogent: la revendication de garde partagée obligatoire ne serait-elle qu'un prétexte utilisé par certains hommes pour diminuer, voire cesser, le paiement de pension alimentaire? Ayant étudié l'exemple américain, Dominique Pineault et Dominique Legault concluent: «il n'y a pas vraiment plus d'Américains à s'occuper de leurs enfants qu'autrefois et ils

paient en moyenne moins de pensions alimentaires.» Les auteures rapportent aussi cette éloquente statistique américaine: dans l'année suivant le divorce, 73% des femmes accusent une baisse de revenu, alors que les hommes voient le leur augmenter de 42%.<sup>6</sup>

Suite à un divorce, femmes et hommes ne partent pas du même point: elles ont de moins bons emplois, ne gagnent en moyenne que 57% du salaire des hommes, ont souvent quitté le marché du travail à cause de leurs maternités. Dans la moitié des cas, les femmes cheffes de familles monoparentales ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Or, en optant pour la garde partagée, plus d'un homme sera tenté de dire: «finie la pension puisque j'assume les enfants la moitié du temps!»

L'avocate Lucie Nadeau ne partage pas ce calcul à courte vue. Elle souligne d'ailleurs que la loi stipule que les parents doivent subvenir aux besoins de l'enfant **en proportion de leurs ressources** et donc qu'en cas de disparité de revenus, il est tout-à-fait défendable qu'une femme réclame une pension, même si elle partage la garde des enfants avec son ex-conjoint.

### Garde partagée obligatoire?

«Est-ce que les hommes réclament la garde partagée parce qu'ils veulent s'occuper davantage de leurs enfants même s'ils ne savent pas comment? Ou le font-ils parce qu'ils ont peur de perdre leurs enfants (ou de ne les voir que le dimanche de 2 hres à 4 hres, ce qui revient au même)? Ou l'utilisent-ils comme un prétexte pour payer moins?» Françoise Lafortune est plutôt portée à donner la chance au coupleur et à voir un intérêt réel de la part des pères: «rien, dit-elle, ne prouve jus-

qu'à maintenant que les pères payent moins quand ils sont en situation de garde partagée».

Mme Lafortune n'est pas pour autant gagnée à une garde partagée obligatoire. «Est-ce qu'on peut imposer la collaboration entre deux parents pour le bien de l'enfant? Je n'aime pas tellement les choses imposées mais il faut néanmoins trouver les moyens d'amener les parents à collaborer. Parce que c'est terrible pour les enfants de continuer à vivre le divorce, à travers les batailles et la non-collaboration de leurs parents...»

Camille, lui, souhaite que la garde partagée soit obligatoirement accessible, «que le gars ait une chance de prouver qu'il en est capable. Combien d'hommes sont culturellement hypothéqués dans leur désir d'être pères?» Quant aux inégalités de revenus entre hommes et femmes, Camille les reconnaît mais se demande «si on doit faire payer au père une situation dont il n'est pas personnellement responsable». Il est plutôt partisan des luttes collectives pour l'accès à l'égalité dans les études, en emploi, en salaires. «Sinon, dit-il, on maintient les femmes dans le ghetto (maison et enfants) ou entretenues (par l'ex-mari ou l'aide sociale).»

«Je vois tellement de femmes «pognées» avec leurs enfants, tellement qu'elles n'ont plus de plaisir avec eux..., souligne Sylvie. Aussi, je ferais la promotion de la garde partagée, mais je ne l'imposerais pas. Je préfère ne pas imaginer notre situation s'il avait fallu qu'on soit obligés de se partager la garde une semaine après le départ de Régent...»

«Imposer la garde partagée serait un non-sens, conclut Mme Madeleine Bouvier, de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec, puisqu'il s'agit d'un arrangement à l'amiable, pour le mieux-être des enfants...»

1. R Joyal, «Quelques réflexions sur l'article 16 de la Loi de 1985 sur le divorce relatif à la garde des enfants.» **Revue du Barreau**. Tome 47, no 4, sept-oct. 87, p. 817.

2. D. Legault et D. Pineault. «La garde partagée, piège ou libération?» **La Vie en rose**, avril 1985, pp. 29-32.

3. D. Rudel-Tessier. «Divorcer et rester père». **Châtelaine**, vol. 27, no 11, nov. 86.

4. **La Presse**, 31 janvier 1987.

5. M. Tuininga «Le divorce: le juge du côté des enfants» **La Vie**, no 2165, 25 fév. 87.

6. Legault et Pineault, **op. cit.**

# Campagne de promotion 1988

Le 1er mars '88  
au Centre St-Pierre

«On parle de nous»

Le premier débat organisé par Vie Ouvrière portait sur: «Où en sommes-nous dans nos rapports interculturels dans nos milieux de vie: école — travail — quartier — paroisse?»

Une soixantaine de personnes y ont participé. Une dizaine de groupes différents étaient représentés, entre autres, La Ligue des droits et libertés, SOS racisme, le Centre d'aide aux immigrants, le Centre communautaire multi-ethnique, le Centre St-Pierre, Vox Populi, et des membres de communautés religieuses alliées. Nous déplorons le petit nombre des personnes des différentes communautés culturelles.

Une excellente soirée: les interventions des personnes ressources nous ont vraiment situé la question interculturelle dans le quotidien. Une soirée qui fonde la crédibilité de Vie Ouvrière et assure sa visibilité bien plus que de remplir ses coffres.

Gilles Dugal

...«Heureusement, les signes de déblocage commencent à apparaître ici et là.

Mardi dernier, la revue Vie Ouvrière avait organisé un débat autour du thème «Où en sont les rapports interculturels dans les divers milieux de vie?». Il n'y avait pas foule, oh non! Une cinquantaine de personnes au plus, mais des gens intéressants et collés à la petite vie quotidienne.

Des gens comme Guy Étienne, solide, gaillard, travailleur de buanderie et militant syndical. Ce noir d'origine haïtienne fait son chemin et amène les autres militants du conseil central de la CSN à tenir compte des diverses composantes ethniques de Montréal. Des gens comme Mariette Benoit, ancienne missionnaire qui continue son apostolat auprès des immigrants à la paroisse Saint-Benoit. Des gens comme Andrée Larose, co-fondatrice du café multiethnique de Montréal-Nord. Des gens comme Robert Desrosiers, enseignant chevronné qui vit son virage ethnique à l'école Saint-Luc, véritable mosaïque de races et de couleurs, de langues et de religions.

Une petite «plug» pour la revue Vie Ouvrière, qui mène présentement une campagne d'abonnement. Vous n'y trouverez pas grand primeur sur Pierre Lambert et Jean-Paul Belleau, les deux grands héros québécois de l'heure, mais un précieux éclairage de la face cachée de la société montréalaise. Depuis un an, Martine D'Amours y a, entre autres, signé deux excellents dossiers sur l'immigration et le nouveau tissu humain de Montréal.»...

Gérald Leblanc, **La Presse**, 7/3/88

## Psst-psst les abonnés-es!!

Offre spéciale pour une durée illimitée.

Abonnez trois amis-es et obtenez un renouvellement gratuit de votre abonnement pour un an.

Merci là.

Psst- psst ...

As-tu vérifié si la boîte où tu travailles est abonnée à V.O. ?

L'INFO à V.O. **ça fait un MALHEUR!**

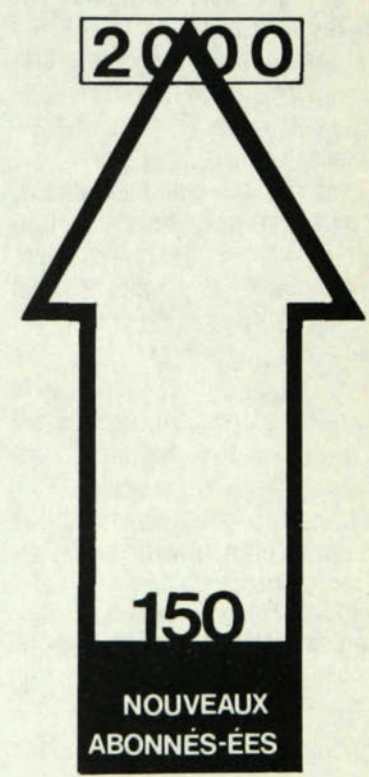
**VIE OUVRIERE**  
 un abonnement  
 à un magazine  
 qui l'implique  
 1212 Panet Montréal  
 Q.c. H2L 2Y7  
 tel: (514) 523-5998

**Vie Ouvrière vient chez vous**

Dans le cadre de sa campagne de promotion Vie Ouvrière visitera huit régions du Québec. Dans chaque région nous nous joindrons à une activité régionale marquante ou comme à Montréal, nous créerons un événement spécial sur un sujet chaud.

**Voici le calendrier indicatif de nos visites:**

- Gatineau — Hull** — 23 avril — présence à une journée de conscientisation des organismes volontaires
- 8-9 juin — présence au congrès provincial des animateurs de pastorale du primaire et du secondaire.
- Victoriaville** — fin mai présence à l'assemblée générale de la Corporation de développement communautaire des Bois-Francis.
- St-Hyacinthe** — en août — présence à une rencontre des supérieurs des communautés sur la pastorale sociale et ouvrière.
- Québec** — septembre
- Chicoutimi** — octobre
- Rouyn** — novembre
- Rimouski** — janvier '89



- Abonnement régulier (8 numéros par année) 15\$
- Abonnement de soutien 20\$
- Abonnement pour 2 ans 28\$
- Abonnement à l'étranger 18\$
- 6 abonnements et plus 12\$

Joindre un chèque à l'ordre de:

**Revue Vie Ouvrière**  
 1212 rue Panet  
 Montréal, H2L 2Y7

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

par Pierre Viau

## Soccer latino: la guerre des terrains

Quelle est votre équipe préférée? Guazapa, Chin-contepec, Arauco, Colibri, Custatlan, Colo Colo, Avante Neltume, Guanacos, Qetzal, Andino? Quoi? Où ça?

Ce ne sont que quelques-unes de la cinquantaine d'équipes de soccer formées de joueurs latino-américains de Montréal, forcées aussi de se transformer en «ligues pirates» pour «piquer» des terrains afin de réaliser leurs tournois.

L'été dernier, 17 clubs participaient au championnat **Las Américas** organisé par la **Casa Club El Salvador** et 24 autres équipes s'affrontaient lors du tournoi de la ligue **Confraternidad Latino-Québécoise**. La ligue **Côte-des-Neiges**, pour sa part, regroupait dix clubs. Et l'hiver? Saison morte, pensez-vous! Eh bien, non! Douze équipes terminent actuellement une série de 78 matches au cégep du Vieux-Montréal à l'occasion du championnat «Companero Herbert Anaya Zanabria», martyr des droits humains au Salvador. Dans une polyvalente du nord de la ville, 12 autres s'affrontent dans les 66 matches du tournoi «Enrique Caballero», exilé chilien décédé à Montréal.

Pour Guillermo Carrillo de l'**Association Latino-Québécoise, sociale, culturelle et sportive** (ALQSCS), le soccer est un moyen important d'adaptation et d'intégration à la communauté

et une alternative aux problèmes de drogue, d'alcool et de prostitution. Avec lui, Juan Barrera de la **Liga chilena de soccer del Quebec** insiste aussi sur la dimension sociale et culturelle des matches de soccer. Chaque fin de semaine, plusieurs centaines de personnes, joueurs, parents, ami-e-s, passionnés de soccer se retrouvent autour d'un match. C'est l'occasion d'une fête, d'un pique-nique, d'échanges entre diverses communautés.

Il y a cependant une ombre au tableau. Ces clubs ne sont pas membres de l'**Association Régionale de Soccer Concordia**. Créée en 1972, La **Concordia**, comme l'appelle dans le milieu, coordonne l'utilisation de la cinquantaine de terrains de soccer sur le territoire de la Ville de Montréal et a la responsabilité d'administrer et de contrôler toutes les activités de soccer sur l'île. En pratique, un club de soccer doit être membre de la **Concordia** pour pouvoir utiliser un terrain. Une soixantaine de clubs n'en sont pas membres. Ils font partie des «ligues pirates».

Selon Marco Tulio de l'ALQSCS, les coûts totaux pour être membre de la **Concordia** et profiter des services de cette association s'élèvent jusqu'à 2 300\$ par équipe, par saison, et les clubs de la communauté latino-américaine formés surtout de réfugiés récemment arrivés au pays ne peuvent payer une telle somme. On ne peut espérer trouver des commanditaires dans le milieu des affaires de la communauté, sans qu'il n'y ait aussi une forme de discrimination pour tous les joueurs qui veulent pratiquer leur

sport favori. De plus, Marco Tulio ne comprend pas pourquoi un organisme privé comme la **Concordia** contrôlerait, à la manière d'un monopole, l'utilisation et la répartition de terrains publics. Pour lui, les terrains publics de soccer doivent être à la portée de tous ceux qui veulent les utiliser.

Le 27 mai 1987, 24 clubs de la **Liga salvadorena de Soccer** s'adressaient à la Ville de Montréal, lui demandant d'intervenir afin de leur permettre de réaliser leur tournoi aux parcs Henri-Julien et d'Auteuil pendant les heures où les terrains ne sont pas utilisés par la ligue **Concordia**. La démarche n'a pas porté fruit. La ligue «pirate» dû «piquer» des terrains inoccupés, sans être jamais sûre de terminer les matches, menacée à tout moment d'être délogée, faute de détenir les permis requis.

Vers la mi-mai débute la nouvelle saison d'été. Que se passera-t-il? Les ligues «pirates», fortes de l'appui de milliers de personnes de la communauté latino-américaine, feront de nouvelles pressions auprès de la ville et de la **Concordia**. De toute manière, soutiennent les dirigeants des ligues, les championnats auront lieu, quitte à recommencer à envoyer des éclaireurs pour dépister, non pas des joueurs, mais des terrains de soccer inoccupés. Il est donc impossible de communiquer dès maintenant les dates des différents championnats. On peut toutefois rejoindre la Liga Salva Dorena au 747-9801, poste 30, La Liga Chilena au 495-8694 et celle de Las Américas au 272-3417.

## Le 28 mai: rendez-vous multicolore sur la Rive-Sud

Pour la treizième année consécutive, la Maison Internationale de la Rive-Sud (MIRS) organise une grande fête multi-ethnique. L'an dernier, 1 500 personnes ont participé à cet événement qui vise à rapprocher entre elles les communautés ethno-culturelles, en n'oubliant pas la communauté d'accueil.

À partir de 14h30, cette année, une vingtaine de kiosques offriront information, documentation et pièces d'artisanat. À 16h00, commencera un spectacle, suivi d'un buffet international et d'une soirée dansante.

La MIRS a été mise sur pied en 1975 par des personnes soucieuses des conditions d'adaptation des nouveaux arrivants, notamment Vietnamiens et Chiliens. Aujourd'hui, en plus de dispenser de multiples services et activités, la Maison est une école de tolérance et d'ouverture aux autres, un lieu d'information et un centre de promotion des droits de la personne aux plans local et international.

La Grande Fête Internationale de la Rive-Sud, c'est le 28 mai, à partir de 14h30, à l'École des Études Internationales, au 7445 Chemin Chambly, Saint-Hubert. C'est gratuit. Seule une contribution volontaire de 6\$ est demandée pour la soirée dansante. On peut obtenir plus de renseignements à la Maison Internationale de la Rive-Sud, 2465 boul. Lapinière, Brossard, J4Z 2L8, tél: (514) 656-4723

## Soirée pour El Salvador

SalvAide, un organisme humanitaire canadien constitué de bénévoles, vous invite à une soirée de musique et de danse, en solidarité avec le peuple salvadorien. SalvAide procure une assistance économique aux communautés rurales salvadoriennes situées dans les zones de conflit. Cette aide supporte les efforts de ces communautés pour parvenir à une normalisation de la vie dans les conditions de guerre actuelles. Elle leur permet aussi de commencer à résoudre des problèmes résultant d'une pauvreté endémique.

Donc, soirée pour El Salvador, samedi le 23 avril, 20 h., à l'église Notre-Dame de l'Assomption, 3233 Hochelaga (métro Préfontaine). Pour informations: (514) 744-3922 ou 737-8362.

## OPDS en direct

En cette période de réforme de l'aide sociale, mieux vaut se tenir trop informé que pas assez. L'organisation populaire des droits sociaux de la région de Montréal (OPDS-RM) publie depuis quelques années un journal qui combine témoignages, information et divertissement. **OPDS en direct** est disponible à peu de frais (0,50\$ pour les assistés sociaux non-membres, 10\$ par année pour les travailleurs et 15\$ pour les groupes) en s'adressant à l'OPDS-RM, 1450 De Lasalle, Montréal, Qc H1V 2J5.

## Colloque santé mentale

Le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec tiendra son colloque annuel le 12 mai prochain, sur le thème «Alternatives: plus qu'un partenariat». Ce sera une occasion pour mieux connaître ces ressources qui se distinguent des hôpitaux et de leurs ressources intermédiaires par l'implication des ex-psychiatisés dans leur implantation et leur gestion, par leur interaction avec les communautés et par leur contenu thérapeutique différent.

Les participant-e-s auront l'embaras du choix des ateliers: réforme de l'aide sociale, Commission Rochon et participation des usagers, financement des ressources alternatives, défense des droits des personnes psychiatisées, participation des usagers dans les ressources alternatives, intervention thérapeutique dans les ressources alternatives etc.

Le Groupe Soleil de Malarctic présentera en fin d'après-midi sa pièce de théâtre intitulée «Quand je crie, c'est pour me défendre».

Date: 12 mai 88  
Lieu: Holiday Inn Centre-Ville de Montréal

Pour plus d'informations ou pour s'inscrire, communiquez avec le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec, 1143 Mont-Royal est, Montréal H2J 1X9. Tél: (514) 598-7377.

## Impôts pour la paix

«En moyenne, chaque personne au Canada verse plus de 400\$ par année pour les dépenses militaires... celles-ci s'établissaient à 10 487 920 000\$ pour l'année 1986. La part de l'impôt qui va à la Défense équivaut à peu près à 10% du budget fédéral...»



Le mouvement **Nos impôts pour la paix** a été fondé dans le but de faciliter la tâche à ceux qui, à cause de leurs convictions profondes, décident d'aller jusqu'à l'objection de conscience à l'impôt militaire.

Le mouvement demande au gouvernement canadien de créer un Fonds canadien pour la paix, alimenté à partir de la part des impôts personnels normalement dévolue aux dépenses militaires directes et indirectes. En attendant une réponse, il offre à ceux et celles qui refusent dès maintenant de continuer à alimenter la course aux armements, la possibilité de poser un geste de désobéissance civile, en soustrayant de leurs impôts la portion normalement dévolue aux dépenses militaires.

Pour informations, contactez **Nos impôts pour la paix**, 5285 Aurèle, St-Hubert, Québec, J3Y 2E8. Tél: (514) 340-9209.

## Boycott de McDo

Dans la foulée d'une campagne lancée par Greenpeace (Londres), le collectif québécois Socialisme et Liberté appelle au boycott des restaurants Mc Donald's. Plusieurs motifs militent en faveur de ce boycott, depuis le polystyrène destructeur de la couche d'ozone utilisé pour les contenants à hamburgers jusqu'à l'exploitation de ses employé-e-s, dont plusieurs jeunes, femmes et immigré-e-s, en passant les familles paysannes du Tiers-Monde chassées de leurs terres par la monoculture pratiquée par des corporations nord-américaines comme McDonald's. On peut rejoindre le Collectif en écrivant à C.P. 1086, Succ «C», Montréal, H2L 4V3

# De l'intérieur de la camisole



TIRE DE FOLIE CULTURE AVRIL-MAI 87

Dans ce dossier sur la santé mentale, point de psychiatre ni de directeur d'hôpital. Il y avait trop de paroles à laisser sortir de l'intérieur même de la camisole, des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, de leur souffrance, de leur désir de «sortir et de s'en sortir».

La désinstitutionnalisation est à l'ordre du jour, mais a-t-on vraiment mesuré toute l'exigence de cette entreprise qui ne saurait, jamais au grand jamais, être une question de gros sous? «Il faut miser sur la tolérance sociale; il faut travailler à atténuer la peur causée par une fausse association entre folie et dangerosité. Il faut, dira l'infirmière-politicologue Louise Blais, en venir à ce que ces personnes puissent errer dans la cité et comprendre que leur «guérison» implique un changement, non seulement de la personne, mais aussi de son environnement.»

Recherche et entrevues: MARTINE D'AMOURS  
Textes: MARTINE D'AMOURS et MONIQUE TREMBLAY



TIRE DE FOLIE CULTURE 1984

# De camisole de force en camisole chimique

par Martine D'AMOURS

Richard\* ne veut plus rien savoir des cadences. Poussé à produire sans relâche, pressé comme un citron par le rythme toujours accéléré de la machine, il s'est senti devenir violent et a consulté en psychiatrie. Puis, quand sa femme l'a quitté, il a vécu sa première hospitalisation. Stress au travail, problèmes familiaux, difficultés économiques, ont entraîné Richard sur la pente des dépressions, des tentatives de suicide et des hospitalisations à répétition.

Cet après-midi-là, dans les locaux de PAL (Projet d'aide au logement), une ressource alternative en santé mentale de Verdun, Richard côtoyait Michel\*, Karen\* et Lise\*. Les quatre ont vécu l'hospitalisation en psychiatrie, mais ils en parlent peu. Leurs histoires diffèrent mais, dans chacune, il y a la même souffrance... immense. C'est de cela qu'ils ont le goût de parler.

**A**vec sa caisse d'épargne, son magasin, sa salle de quilles, le centre hospitalier Robert-Giffard ressemble à une ville dans la ville. La majorité de ses 2,200 pensionnaires y vivent depuis des années, un tiers au moins y mourront. D'autres, 600 environ, retourneront «dans la communauté», tel que prévu dans le plan de désinstitutionnalisation. L'hôpital compte aussi 150 lits pour des personnes de l'extérieur qui y font périodiquement de courts séjours.

Difficile de penser réadaptation dans un hôpital psychiatrique: on fume; on boit du café; on se berce devant la TV. Difficile

aussi d'y vivre à son rythme: on se lève, se couche, prend ses repas à heures fixes. On dort à 20 ou 25 par salle; les places à table sont assignées; l'intimité? vous repasserez. On prend des médicaments, plusieurs sortes de médicaments; le refus de les absorber est interprété comme un crime de lèse-majesté. «Quand tu refuses les pilules, ça prend du temps à recevoir l'autorisation de sortir de ton unité!» rapporte André Perrault, le président du comité des bénéficiaires de Robert-Giffard, qui les a toujours refusées.

## De l'asile à quoi?

Un mémoire préparé en 1985 par ce comité, révélait plusieurs formes de contrôle et de punition, déguisées en thérapeutique, utilisées contre ceux et celles qui enfreignent les règlements: cela va de la mise en jaquette (ce qui oblige à demeurer dans son unité), jusqu'à la salle d'isolement, en passant par la mise sous contention (être attaché), la camisole de force ou, plus régulièrement, la «camisole chimique» (la médication).

Selon le même mémoire, 65% des résident-e-s perçoivent les membres du personnel comme étant gentils avec eux, mais considèrent que les employé-e-s ne les traitent pas comme des personnes adultes et responsables. Ce midi-là, Simone\* s'était fait rabrouer «On ne parle pas à table!». Un autre, qui était arrivé en retard, s'était fait dire de mettre son pyjama.

Depuis le dépôt du mémoire, en 1985, le comité des bénéficiaires, qui reçoit ses fonds de l'administration de l'hôpital, a vu son budget amputé et plus sévèrement contrôlé. Par ailleurs, l'administration du centre hospitalier Robert-Giffard a adopté un code d'éthique. Les choses se sont-elles améliorées? «Il y a maintenant des balises qui réglementent par exemple

l'isolement, la contention, l'utilisation de l'argent des bénéficiaires, répond Charles Rice, membre du comité et permanent à Auto-Psy. Même si on aimerait qu'il y en ait davantage, nous avons maintenant plus d'outils pour jouer un certain rôle de chien de garde.»

Les choses changent... lentement. Depuis l'époque des asiles, depuis Saint-Jean-de-Dieu (aujourd'hui Louis-H. Lafontaine) et Saint-Michel-Archange (aujourd'hui Robert-Giffard), il y a 30 ans d'évolution psychiatrique au Québec. Le dégel des années soixante délogea les religieux des asiles, au profit des psychiatres modernistes, qui voyaient dans la «maladie mentale» une maladie comme les autres. À la même époque, la découverte des neuroleptiques (médicaments qui exercent une action calmante globale sur le système nerveux, dit le Petit Robert) permit de sortir une partie de la population des hôpitaux. Depuis, les méthodes de contrainte les plus répressives ont été délaissées: la médication a remplacé la camisole de force. La part de l'hôpital psychiatrique a diminué; ce sont les hôpitaux généraux qui ont pris la relève. La durée des hospitalisations a aussi diminué. Des ressources dites «intermédiaires» sont créées, en petit nombre il est vrai, pour tenter de favoriser la transition entre l'hôpital et la vie dans la communauté. Mais attention, les ressources hospitalières continuent d'avoir la part du lion, soit 95% des budgets!

### Modèle médical

Même les hôpitaux psychiatriques cherchent à résoudre certains des problèmes sus-mentionnés. A Robert-Giffard, par exemple, on a entrepris de rénover en construisant des chambres individuelles ou semi-individuelles. Beau, propre, on se croirait presque au Hilton! André Perreault est d'accord avec l'objectif de réduire la taille des groupes et de permettre plus d'intimité: «En soi, c'est bien, mais j'espère que la relation entre le personnel et les bénéficiaires aussi va changer.»

Car les murs peuvent changer, mais la logique asilaire, elle, a la vie dure. Elle est caractérisée par une hiérarchie serrée, dominée par le psychiatre, et descendant jusqu'aux préposé-e-s aux bénéficiaires. Elle a aussi hérité du modèle médical et si le Comité de la santé mentale du Québec reconnaît que la santé mentale s'organise autour de trois axes -biologique, psycho-

développemental et contextuel (social), l'intervention psychiatrique retient, plus souvent qu'autrement, la seule dimension biologique.

«Quand les praticiens voient l'angoisse et le désespoir comme un phénomène biochimique, ils ont recours à des substances biochimiques pour les soigner, écrivait J. H. Berke. S'il arrive que les substances utilisées dans le traitement entraînent des complications ou de nouvelles maladies, ce n'est pour eux qu'une conséquence inévitable du processus de réadaptation biochimique. Si par contre, on conçoit l'homme comme un être sensible, un être capable de choix et de changement dans sa vie privée et dans sa vie

publique, alors il est complètement illogique d'avoir une attitude cavalière vis-à-vis de traitements dont on sait qu'ils plongent l'individu dans un état d'infirmité émotionnelle et qu'ils le rendent incapable de choisir et de changer.»<sup>1</sup>

### École de dépendance

Dans tout cela, le ou la bénéficiaire n'a pas grand-chose à dire. Plusieurs ne connaissent même pas leur traitement, leur plan de soins, leur médication. «Ce qui m'a le plus marqué, explique Gilles Marsolais, ex-préposé aux bénéficiaires à Albert-Prévost et maintenant employé du centre de crise de la région nord de Montréal, c'est que quand t'es bénéficiaire, t'as rien à décider. Peut-être qu'effectivement, tu n'es pas en mesure de tout décider, mais tu peux au moins décider si tu veux manger ou pas, dormir ou pas? A plus forte raison, le refus d'un médicament est facilement assimilé à un refus de traitement et la personne se fait dire de s'en aller.»

«L'hôpital psychiatrique apparaît donc comme une véritable école de dépendance» dénonçait le comité des bénéficiaires du centre hospitalier Robert-Giffard, dans un mémoire présenté en décembre dernier devant la Commission des affaires sociales. Dépendance face aux médicaments et aux médicaments; dépendance aux plans du logement et de la nourriture». C'est cette dépendance que cherchent à briser les ressources alternatives en santé mentale. Les personnes qui fréquentent PAL, par exemple, ont vécu ou vivent encore des problèmes de santé mentale, sont assistées sociales en presque totalité, et la plupart prennent encore des médicaments. «PAL a été créé pour les aider à trouver un logement, explique Marguerite Bourgeois, mais maintenant on offre aussi des cours, des activités communautaires, un soutien dans les démarches gouvernementales et dans la défense de leurs droits. L'objectif, c'est de favoriser une autonomie des personnes, ce qui inclut leur participation majoritaire à la gestion de PAL.» ▲

\* prénoms fictifs

### La folie de qui?

«Au Québec, près d'un individu sur cinq développera, au cours de sa vie, un problème de santé mentale pouvant faire l'objet d'un diagnostic.» Le rapport Harnois, qui cite cette statistique, précise que ces problèmes peuvent varier en intensité, allant d'un empêchement à assumer des activités quotidiennes jusqu'à une perte très importante et sans retour de l'autonomie. Aux premiers rangs des problèmes: l'anxiété et la dépression.

La première phase de l'enquête Santé-Québec révèle que les taux de dépression sont plus élevés en milieu urbain, chez les femmes, les personnes séparées ou veuves et les personnes d'un niveau d'instruction peu élevé, ce qui correspond généralement à un faible niveau socio-économique. La fréquence des dépressions est plus élevée lorsque les personnes ne travaillent pas à l'extérieur de leur résidence et est importante chez les personnes âgées.

Certains phénomènes sociaux constituent des indicateurs de l'état de santé général de la population québécoise: un taux de suicide qui a plus que quadruplé en 30 ans (avec un record chez les jeunes hommes de 15 à 24 ans), un taux d'homicide qui a aussi triplé depuis 30 ans, l'expansion de l'alcoolisme, des toxicomanies et de la violence conjugale.

Source: Projet de politique de santé mentale pour le Québec (Rapport Harnois)

1. J.H. Berke. *L'homme Papillon: la folie, la dégradation, le salut*. Paris, Bechet/Chastel, 1980. cité dans le *Mémoire sur les conditions de vie des résident-e-s du Centre hospitalier Robert Giffard* p. 31-32

# Sortir de l'asile

par MARTINE D'AMOURS

Désinstitutionnalisation: oui ou non? Quand on se limite aux exemples canadien et américain des 25 dernières années, on penche pour le non. Quand, au contraire, on pousse une pointe vers l'Italie; quand, surtout on écoute les personnes psychiatisées qui réclament de «sortir de l'asile», on se sent gagné par le oui. «Oui, à certaines conditions»: voilà la réponse donnée par les groupes de défense des personnes psychiatisées et par certains syndicats.

## Sans ressources, rien à faire

**L**a désinstitutionnalisation est une idée fantastique qui n'a pas encore été essayée» écrivait Françoise Boudreau,<sup>1</sup> citant l'Ontario Public Service Employees Union. Entre 1962 et 1982 pourtant, le nombre de patients en hôpital psychiatrique est passé de 26,000 à 12,000. Mais ce mouvement de sortie des hôpitaux ne s'est pas accompagné de ressources adéquates, notamment au plan de l'hébergement.

Essentiellement, ces personnes sont soit retournées dans leur famille, soit allées habiter des familles ou des pavillons d'accueil. Mais les familles naturelles sont débordées et réclament du soutien et des ressources, si l'on en croit une recherche réalisée par l'Association québécoise des parents et amis du malade mental.<sup>2</sup>

Quant aux pavillons d'accueil, leur réputation n'est pas très bonne: «souvent de petits asiles sans surveillance», «dont la porte est souvent barrée, même pour l'infirmière ou l'éducatrice chargée du contrôle de qualité». Du côté des familles d'accueil, il y a du meilleur et du pire. Celles qui veulent aider à la réinsertion sociale de leurs pensionnaires se heurtent au même manque de ressources que les familles naturelles. D'autres, les pires, sont du type «berceuse et sandwiches au balo-

ney». Les travailleurs sociaux des Centres de services sociaux sont chargés de contrôler la qualité de vie dans les familles et pavillons, mais avec 60 cas à leur charge, ils ne les visitent qu'une fois par trois mois, révèle une enquête interne des syndicats de la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN).

À Robert-Giffard, la moitié des personnes interrogées pour les fins du mémoire sur les conditions de vie avaient déjà vécu en familles d'accueil, mais étaient revenues habiter à l'hôpital. Même pour ceux qui continuent de vivre à l'extérieur, l'hôpital est resté une sorte de maison-mère: ils y reviennent pour des traitements, des activités, pour y «travailler». L'institution psychiatrique demeure le centre du processus, ce qui fait dire à plusieurs, au sein des ressources alternatives, qu'au Québec on a peut-être «déshospitalisé», mais qu'on n'a sûrement pas «désinstitutionnalisé».

## Les nouveaux casse-tête

Le mouvement de sortie des hôpitaux a fait surgir d'autres problèmes, notamment celui de la «porte tournante», dans lequel les gens sont hospitalisés pour une certaine période de temps, repartent, mais pour mieux revenir: au Québec, autour de 70% des admissions en psychiatrie sont en fait des réadmissions. Cela se conçoit aisément, si tout ce qui vous attend à la sortie de l'hôpital, c'est une

chambre minable, la solitude et le BES. Parmi les autres problèmes les plus importants, le professeur Yvon Lefebvre identifie l'engorgement des services d'urgence, un usage abusif de médicaments pour pallier aux besoins grandissants de nouvelles populations (ex: jeunes adultes en voie de devenir chroniques) et le fait qu'un nombre important de psychiatisés se retrouvent en prison, de façon temporaire et répétitive, jusqu'à leur faire occuper de 10 à 15% des lieux de prévention et d'incarcération.<sup>3</sup>

Cela rappelle tristement la désinstitutionnalisation mise en oeuvre aux États-Unis au tournant des années '60 et qui s'est révélée une vulgaire opération comptable. En effet, on a ouvert les portes des hôpitaux en même temps qu'on a réduit de 25% les budgets au chapitre de la santé mentale. Résultat: des milliers d'ex-patients se sont retrouvés à la rue, en chambre dans les quartiers les plus délabrés, ou dans des pavillons privés, avec une qualité de vie pas très différente de celle fournie par l'asile.

## Sortir et s'en sortir

Et pourtant, ils veulent sortir... Vous auriez dû, cet après-midi-là au local du comité des bénéficiaires de Robert-Giffard, entendre parler Jocelyne, Roger et Mathieu. Elle est «tannée de vivre à l'asile» et réclame qu'on lui trouve une famille. Après 40 ans à Robert-Giffard, Roger est tout heureux de quitter, la semaine prochaine, pour aller vivre ailleurs. Mathieu, qui se vante d'avoir «ben de l'ancienneté icitte!», ne désespère pas qu'une fille de sa connaissance vienne le chercher.

Les organisations de défense des droits des psychiatisés, les groupes alternatifs en santé mentale et, plus récem-

ment, des syndicats, disent «oui à la désinstitutionnalisation», mais pas à n'importe quelles conditions. Dans «Sortir et s'en sortir», le groupe Auto-Psy et le comité des résidents du Centre hospitalier Robert-Giffard les résumant ainsi: des lieux d'habitation convenables, des services de soutien et d'accompagnement adéquats, l'intégration au marché du travail.

Or beaucoup reste à faire: les lieux d'hébergement mieux adaptés et adaptables aux besoins de chaque personne — foyers de groupe, appartements supervisés, maisons de transition, coopératives d'habitation, OSBL — existent présentement en quantité infime. Quant au soutien et à l'accompagnement, ils peuvent aisément être fournis par des ressources alternatives et communautaires. Le malheur, c'est qu'elles sont subventionnées au compte-gouttes. Encore récemment, dix ressources montréalaises annonçaient que, faute de fonds, elles devraient fermer leurs portes et que sept autres seraient forcées de diminuer leurs services.

### Travailler, c'est ben dur...

Des logements décents, un soutien professionnel adéquat, des loisirs, des activités communautaires, c'est essentiel. Mais Gilles Marsolais est d'avis que, sans accès au travail, sans rôle ni utilité sociale, les personnes ex-psychiatisées risquent la rechute et la réhospitalisation à l'infini.

Les centres de travail adapté (CTA) et les services d'apprentissage aux habitudes de travail (SAHT) ont été mis sur pied pour favoriser la réinsertion au travail des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. Serge Déry travaille à Atelier centre-ville, un SAHT de la ville de Québec qui rejoint 110 personnes. Combien sont-elles payées? Un grand éclat de rire accueille la naïveté de la journaliste: contrairement à ce qui se passe dans les CTA, les personnes qui fréquentent les SAHT sont considérées comme des bénéficiaires et non comme des travailleurs; elles ne reçoivent donc pas de salaire, mais une allocation de transport de l'ordre de \$22. par semaine.

Invité à évaluer le travail de réadaptation effectué par Atelier centre-ville, Déry est critique à plus d'un égard. «D'abord on manque de places: 600 personnes sont en attente d'une ressource-travail. Ensuite, on manque de personnel: exem-



FOLIO ET GARETTI

ple, un seul éducateur spécialisé pour les 110 personnes qui fréquentent l'Atelier. Pas le temps ni le personnel pour faire des plans de services individualisés, qui devraient répondre aux besoins de réadaptation de chaque personne. Au total, on occupe les gens plus qu'on ne les aide à se réadapter à un contexte de travail».

### Du côté syndical

À la CSN, cela fait quatre ans qu'on parle de désinstitutionnalisation. Il y a eu toutes sortes de réactions: «voyons, sont ben trop vieux, ben trop dangereux!», «on va perdre nos jobs!» mais la centrale se dit maintenant favorable à la «désins», à certaines conditions: a) des ressources

suffisantes, b) une formation/recyclage pour le personnel actuellement à l'emploi des institutions psychiatriques, de façon à l'habiller à travailler dans ces nouvelles ressources et c) le maintien et l'amélioration des institutions, pour les bénéficiaires qui ne peuvent en sortir.

Depuis la mi-février et jusqu'à la mi-mai, la CSN négocie avec le gouvernement pour obtenir les mesures concrètes suivantes: l'évaluation des besoins et des ressources nécessitées pour chaque personne psychiatisée, faite par des équipes multidisciplinaires qui incluraient les différents intervenants, y compris les préposé-e-s aux bénéficiaires; le maintien de l'emploi; la formation du personnel et l'affichage des postes vacants.

La CSN est fort inspirée par l'expérience de désinstitutionnalisation en cours depuis 20 ans en Italie. L'élément le plus important du modèle italien, a expliqué Rino Giuliani lors du colloque «La Santé du Monde», organisé par la CSN en novembre dernier, c'est qu'il a déplacé le noyau central de l'intervention auprès des personnes qui souffrent de problèmes mentaux de l'hôpital vers la communauté. Plus précisément, c'est le centre de santé mentale, où travaille une équipe multidisciplinaire, qui réfère aux différentes ressources — hôpital, centre de crise, appartement supervisé, coopérative de travail etc — et visite les bénéficiaires à domicile ou dans leur famille. Les mots-clé: décentralisation, sensibilisation de la population, continuité de services. Les employés des anciens asiles ont reçu une formation et suivi les malades dans ces nouvelles ressources. Même des malades chroniques ont quitté les ghettos pour vivre dans la communauté.

Le Comité de la santé mentale du Québec, après avoir étudié les expériences française, anglaise, américaine et italienne, conclut que le degré d'échec ou de réussite dépend largement du degré de développement qu'ont atteint les structures extra-hospitalières dans les domaines de l'hébergement, du travail et de l'occupation du temps.<sup>4</sup>

Au Québec, le rapport Harnois estime qu'on pourrait réduire de moitié la taille des grands établissements psychiatriques mais précise que le mouvement de sortie doit être balisé. Pour ce faire, il propose notamment un plan de services individualisé; l'accès à une gamme de services; un programme de répit à l'intention des familles; un budget doublé pour les ressources communautaires; etc.

Toutefois, il ne remet pas en question le rôle central des ressources hospitalières et institutionnelles qui, rappelons-le, grugent 95% du budget de santé mentale. Louise Blais, infirmière-politicologue à l'emploi du programme de santé mentale du DSC Sacré-Coeur, se demande si une désinstitutionnalisation véritable ne suppose pas une réallocation des ressources financières, qui en enlève aux hôpitaux pour en donner davantage au secteur communautaire.

## D'autres rapports

Entre autres choses, l'expérience italienne révèle ceci: pas de «désins» possi-

ble sans remise en question des rapports asilaires hiérarchiques et sans sensibilisation de la communauté. Michelle Lévesque et Carmelle Vigneault, du comité «désinstitutionnalisation» de la FAS-CSN sont convaincues qu'il faut développer ces nouvelles pratiques. «Rapidement on dit: une telle patiente est agitée; donne-lui une pilule, mets-la en contrainte.» L'institution, poursuivent-elles, est un cocon de sécurité pour tout le monde, employés et bénéficiaires.

Mme Lévesque a des collègues qui ont quitté Louis-H Lafontaine pour aller travailler dans des appartements supervisés. «C'est un défi quotidien: apprendre aux personnes à faire l'épicerie, à aller à la banque, à prendre le métro... Ça te remet en question; ça te demande une patience extraordinaire; ça te demande des choses que tu avais désappris à faire.»

Pour relever ce défi, les travailleuses et travailleurs ont besoin de formation, d'avoir prise sur les décisions: «un préposé aux bénéficiaires qui n'est jamais associé au plan de soins n'est pas porté à se remettre en question...» et de «voir que cette même volonté est partagée par la direction, les psychiatres, les infirmières, conclut Michelle Lévesque.

Louise Blais se souvient d'avoir travaillé sur un département de psychiatrie où l'équipe de soir — infirmières et préposées — avait réussi à renverser le pattern de violence et de hiérarchie. «On arrivait; on «débarrait» des patients; on leur permettait de fumer et de téléphoner; on marchait dans les corridors avec les psychotiques plutôt que de les attacher etc.» Pour elle, les nouvelles pratiques sont un devoir de solidarité que les employés ont à développer envers une clientèle psychiatrique démunie, mais ajoute-t-elle, «en 1975, ces employées étaient enthousiastes alors qu'aujourd'hui elles souffrent souvent de burn-out; leur job est invisible, dévalorisée...»

## Et la communauté?

Tout le monde en parle comme d'un enjeu, mais comment réagit-elle, cette fameuse communauté dont on suppose qu'elle accueillera les personnes ex-psychiatisées?

Claire Chaume est à réaliser une étude pour le compte du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec. On y découvre que dans les communautés aussi, il y a du meilleur et

du pire. Dans la petite ville de Malartic (4500 personnes, dont une sur 40 reçoit des soins psychiatriques), un comité de citoyens s'est créé pour protester contre le fait que les patients sortent de l'hôpital. Le groupe Soleil, formé de personnes psychiatisées, a réussi à renverser cette opposition. Cette année, le comité de citoyens a appuyé le groupe Soleil dans sa demande de subventions. «Les préjugés n'ont pas disparu, mais on travaille là-dessus.» Au Lac Mégantic, la ressource l'Envol tient de peine et de misère depuis quatre ans. Fin mars, elle organise un colloque local qui veut remettre l'avenir de la ressource aux mains de la communauté.

Le Tremplin, de Drummondville, et PAL, de Verdun, sont issues du milieu communautaire et y ont un bon ancrage mais, dans certaines villes de banlieue, les ressources d'aide aux ex-psychiatisés ne disent pas trop ce qu'elles font, par peur d'être expulsées.

Au total, selon Claire Chaume, il demeure difficile de sensibiliser le commun des mortels. Les intervenants sont plus optimistes mais les usagers, eux, se sentent encore pointés du doigt quand ils entrent dans un restaurant et sentent qu'ils sont mieux de taire leur passé psychiatrique s'ils veulent trouver de l'emploi.

Le sociologue Henri Dorvil, quant à lui, a étudié deux expériences de sorties des hôpitaux, l'une à l'Annonciation, l'autre à Montréal. Il en conclut que pour accompagner les premiers pas des ex-patients dans la communauté, rien ne vaut le support des préposés aux malades et des ressources alternatives.<sup>5</sup>

Chose certaine, avec plus de 80% des Québécois qui répondent non à la question «Accepteriez-vous de recevoir chez vous, pour un après-midi ou un repas, une personne inadaptée, physique ou mentale», on ne saurait trop insister sur l'importance qu'une processus de désinstitutionnalisation s'attaque à démystifier la folie et à faire l'éducation populaire. ▲

1. F. Boudreau. *De l'asile à la santé mentale*. Ed. St-Martin, 1984. p. 91.
2. AQPAMM. *Impact de la maladie mentale sur la famille*. 1984, 91 p.
3. Yvon Lefebvre. «Chercher asile dans la communauté», in *Santé mentale au Québec*, 1987, XII, 1, p. 67.
4. Comité de la santé mentale du Québec. *Sortir de l'asile? Des politiques et des pratiques en pays étrangers*. p. 435.
5. Henri Dorvil, «La tolérance de la communauté», in *Santé mentale au Québec*, juin 1987.

# La folie au quotidien

par MONIQUE TREMBLAY

Les personnes que je rencontre dans ma pratique de psychologue au Centre St-Pierre dans le quartier Centre-Sud de Montréal appartiennent au milieu populaire et à la petite classe moyenne. Ils consultent à la suite d'un état de souffrance soudain ou prolongé. Cette souffrance peut être liée à leur quotidien, à des étapes de leur vie ou à des changements subits fréquents depuis la crise économique de 1982.

Quelle que soit leur situation, ces personnes viennent toutes formuler la même demande: «Aide-moi à faire face à quelque chose de très difficile dans ma vie maintenant. Je n'y arrive pas seul-e. J'ai peur et j'ai très mal. Je ne sais pas quoi faire».

## Le mal de vivre

**P**lusieurs femmes cherchent de l'aide en raison d'une situation conjugale qu'elles ne veulent plus tolérer ou à la suite d'une séparation. Des hommes et des femmes viennent crier leur insatisfaction face à leur travail. D'autres n'en peuvent plus de vivre les incertitudes et la précarité liées à leur statut d'assisté-e social-e ou de chômeur, et cherchent désespérément des alternatives. Un grand nombre de femmes (encore!) qui ont vécu de la violence et/ou diverses formes d'abus sexuels dans leur enfance ou leur adolescence et qui à l'âge adulte se sentent aux prises avec les répercussions de leur vécu, viennent dire ce qui n'a pu être dit et dénouer en elles les fils de la peur, de la colère et du désir de vivre. Un dernier groupe, plus res-

treint, est constitué de ceux et de celles qui veulent se donner les moyens de changer ce qui «fait mal» dans le quotidien, «ce qui dérange» avant qu'il n'y ait «plus rien à faire».

Le recours à la psychothérapie signale que dans mon environnement immédiat, celui de la famille, du travail, des amis, des loisirs, je ne peux de façon satisfaisante être entendu-e dans ma souffrance, dans mes fragilités. Le déroulement pressé de nos journées, de même que le style de vie et de travail valorisé dans la culture nord-américaine nous laissent peu de temps et de disponibilité pour vivre les moments difficiles de nos vies et pour les

apprivoiser. Une des exigences fondamentales auxquelles nous sommes contraints dans le monde du travail est celle de fonctionner à plein rendement et d'être productif quelles que soient les conditions qui nous sont faites. Celui ou celle qui, dans une période difficile de sa vie, ne peut répondre de façon satisfaisante pour l'employeur à cette exigence risque de perdre son gagne-pain et de tomber dans une précarité plus grande et plus angoissante encore.

Les proches se sentent souvent anxieux, inquiets ou paniqués en présence de la personne qui fonctionne moins bien. Pour réduire leur propre anxiété ils



TIRE DE FOLIE CULTURE AVRIL-MAI 87

tendent de «remonter le moral» de l'autre, de chercher des solutions à sa place. Pour eux, aider signifie souvent motiver la personne à re-devenir fonctionnelle comme elle l'était auparavant. Une telle aide renforce habituellement, chez la personne, la sensation d'être inadéquate, incomprise et surtout isolée. L'expérience d'isolement accroît la panique et l'impuissance.

## La Floride des pauvres

Si à cette étape la personne ne trouve pas dans son environnement proche des relations interpersonnelles de support ou un lieu où elle peut prendre un «break» et se refaire, la souffrance psychologique augmente jusqu'à être ressentie comme intolérable. Les personnes de milieu populaire, aux ressources financières limitées, qui ne peuvent se payer une semaine ou un mois d'éloignement de leur milieu ou encore défrayer les coûts d'une psychothérapie en bureau privé, risquent plus souvent de se retrouver dans cette situation. En dernier recours elles iront chercher l'aide dont elles ont besoin dans une urgence d'hôpital ou chez un médecin omnipraticien, non pas parce qu'elles sont folles, mais bien parce que leur environnement et leurs ressources financières ne leur permettent pas l'appui nécessaire pour traverser la crise. La médecine et la psychiatrie apparaissent alors comme la «Floride» des pauvres, une Floride dont il est difficile de revenir seul une fois qu'on s'y est engagé, une Floride dont les employeurs se méfient lorsqu'ils lisent sur un formulaire de santé: «hospitalisé(e) en psychiatrie» ou «ayant reçu des traitements psychiatriques».

## Survivre ou vivre

Un être vivant soumis à des stress constants et qui ne dispose plus de la nourriture, du temps et de l'environnement pour se refaire, peut survivre un certain temps. Il en est de même pour nous. Nous pouvons survivre pendant des années. Mais survivre n'est pas vivre. La survie ne laisse pas de place pour la fête, pour la joie, pour le plaisir et pour la création. La survie ne permet pas d'avoir du pouvoir sur sa vie et sur son monde. La survie permet seulement de fonctionner en taisant la douleur.

En ce sens, les femmes sur le B.E.S., qui se sentent épuisées de prendre soin

des enfants dans la précarité, sont en santé mentale quand elles ressentent leur épuisement. Se sentir découragé-e, déprimé-e, agressif-ve, anxieux-se c'est être «branché-e» sur quelque chose qui se passe pour soi, c'est se donner un signal que quelque chose ne va pas, «pas dans sa tête» mais bien dans sa vie et dans son environnement.

Ce signal m'indique que j'ai à prendre soin de ma vie, là où elle a mal, là où elle est mise en état de fragilité. Cependant je ne pourrai prendre soin de ma vie dans le vide. J'aurai besoin pour cela que des ressources existent. Ceci m'amène à aborder la question de notre responsabilité collective dans le maintien de nos santé mentales. J'inclus ici les gouvernements qui ont à soutenir financièrement les ressources que nous nous donnons à cet effet.

Des ressources sont actuellement disponibles, bien qu'en nombre insuffisant. Je mentionne ici les Centres de femmes et les Centres de santé des femmes. Dans toutes les régions du Québec, ces centres offrent aux femmes des lieux où il leur est permis d'être elles-mêmes sans subir des pressions pour devenir plus fonctionnelles. Quelques rares groupes populaires intéressés à la vie des familles offrent à des femmes, à des hommes et à des enfants des lieux où ils peuvent respirer quelques heures et trouver un support nécessaire dans le quotidien. Les maisons de jeunes jouent un rôle analogue envers les adolescents et les jeunes adultes. Ces groupes offrent à des personnes qui en ont besoin une solidarité de base. Une telle solidarité à l'échelle d'un quartier ou d'un village est essentielle au maintien à long terme de nos santé mentales.

## Des lieux pour prendre soin de nos fragilités

Ces ressources ne sont toutefois pas adaptées aux personnes qui ont besoin de se retirer pour un temps de leur milieu familial ou de leur milieu de vie. Je pense à celles qui ont à prendre du recul face à ce qui leur arrive, à celles pour qui un repos est essentiel, à celles qui sont à guérir les blessures psychologiques infligées dans un quotidien précaire ou trop lourd. Il est bien sûr possible de multiplier les ressources psychologiques légères comme les bureaux de psychologues en pratique privée, en les rendant accessibles finan-

cièrement aux personnes à faible revenu. Dans une perspective à moyen et à long terme de maintien de la santé mentale, je privilégie toutefois les initiatives collectives qui renforcent la solidarité et le pouvoir des personnes et des groupes à l'échelle locale.

Ici des complicités nouvelles sont possibles. On peut penser par exemple à des «maisons de quartier» qui offriraient à des femmes le gîte et le couvert pour un séjour variant de quelques jours à quelques semaines. Un service d'écoute y serait disponible de même que des ressources rendant possible une démarche en créativité artisanale ou artistique, à celles qui le désirent.

L'expertise développée dans les Centres de femmes, expertise fondée sur le respect fondamental, la confiance et les relations égalitaires entre toutes les femmes quelles que soient leurs conditions pourrait être mise à profit dans ces maisons. Un tel type de projet est possible également pour des travailleurs et des travailleuses, qui à la suite de stress ou d'accidents reliés au travail, ont besoin de se retirer pour un temps du lieu de travail tout en désirant maintenir des liens avec leurs confrères et leurs compagnes. On peut rêver ici d'un partenariat inter-syndical d'où naîtraient des «maisons de travailleurs et de travailleuses» ouvertes à toutes les classes de travailleurs.

De tels lieux permettraient à des femmes et à des hommes de vivre leurs souffrances dans un climat de respect et de sécurité tout en demeurant en lien avec leurs proches s'ils le désirent ou tout au moins en lien avec d'autres personnes. À moyen terme, l'existence de ces maisons aurait au moins le mérite de rendre visible dans nos quartiers la souffrance psychologique ordinaire liée au quotidien, au style de vie et à la culture.

Elle nous offrirait à nous tous qui vivons cette souffrance à un moment ou l'autre de nos vies, un lieu pour l'appivoiser peu à peu en nous d'abord, puis avec nos proches. Ces maisons viendraient surtout nous rappeler que l'appropriation de nos fragilités et de nos blessures peut devenir pour nous une source de vie et de transformation de nos rapports interpersonnels et collectifs. ▲

**Monique Tremblay** est psychothérapeute. Elle est aussi membre du comité de rédaction de **Vie ouvrière**.



## Aide-toi et l'État t'aidera ou une parodie de Paradis

par NICOLE BRAIS

Certains arrivent au gouvernement comme d'autres arriveraient sur terre — investis d'une grande mission. Il en est un qui observa de près le Québec et vit que certains abusait des largesses de l'État. Ne reculant devant rien, notre homme décide d'y mettre de l'ordre. Pas de déluge, mais une toute petite réforme, reposant sur une analyse très serrée de la société.

Les bons sont ceux qui suent à faire avancer, sans trop de ratés, la grosse machine du progrès économique. Noble tâche collective, source d'épanouissement total... En marge, les méchants regardent passer le progrès et se la coulent douce en vivotant de ce que le train laisse tomber... Force est d'admettre qu'ils ne sont pas riches. Ah! ah! Les méchants sont pauvres. Doit-on en déduire automatiquement que les bons sont riches? Pas forcément. Et tous les pauvres sont-ils méchants? Pas vraiment. Qu'à cela ne

tienne! La réforme dans **son souci de grande justice** redressera tous les torts.

Pour les bons-pas riches — et pas fous —, à qui viendrait l'idée saugrenue de sauter du train et de grossir les rangs des méchants: un petit nanane. Une hausse du salaire minimum? Non. Un petit «apport» qu'ils ne devront surtout pas oublier de quêter régulièrement. Ils devront continuer de voyager en troisième classe.

Pour les pauvres pas méchants, à qui on ne peut reprocher que d'être en mauvaise santé ou encore d'avoir de jeunes enfants, leur inaptitude servira notre bonne conscience. On leur achètera, pas cher, pas cher (un autre nanane).

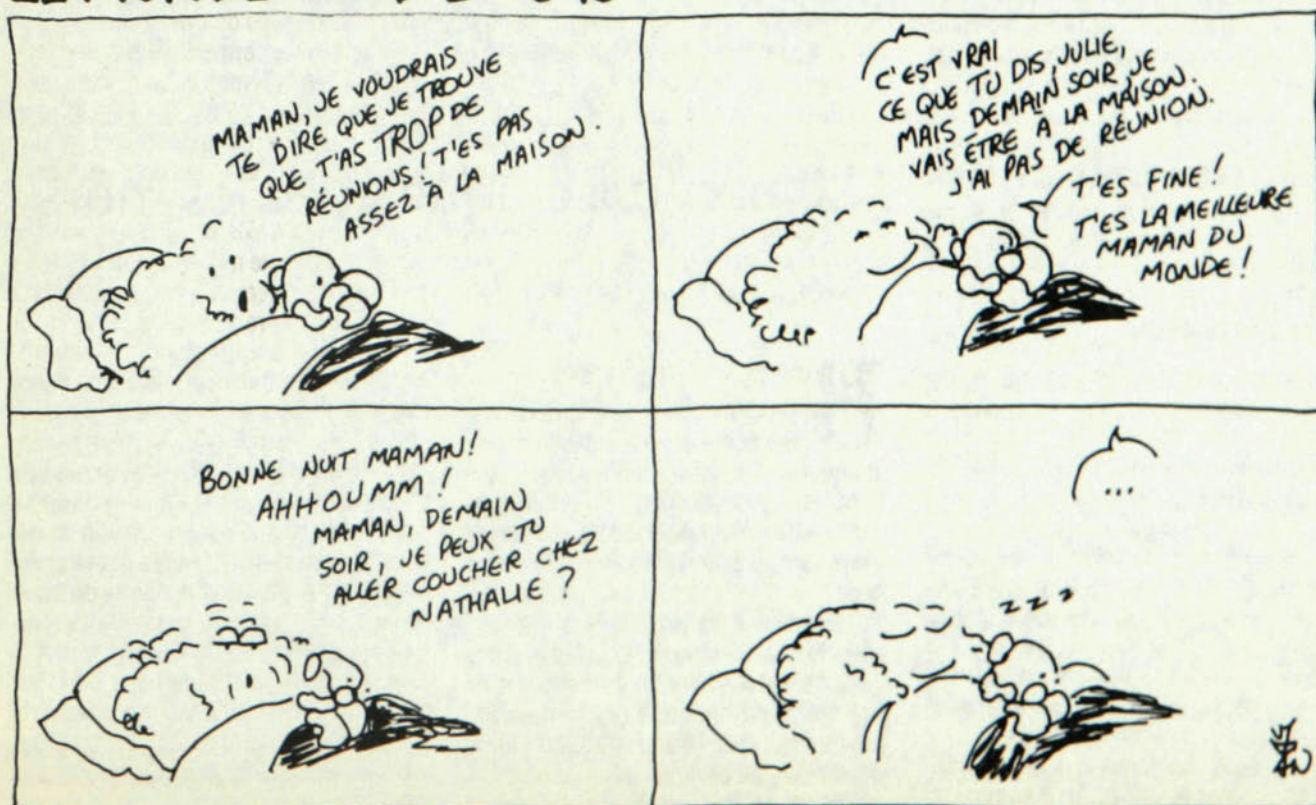
Les méchants pauvres (ceux-là qui préfèrent vivoter plutôt que travailler, à en crever et continuer à vivoter), cherchons d'abord à les convertir. Un petit nanane s'ils démontrent leur bonne volonté. S'ils refusent de comprendre que le salut passe par le travail, il est juste qu'ils s'appau-

vrissent encore. Voilà de quoi financer en partie les nananes des autres.

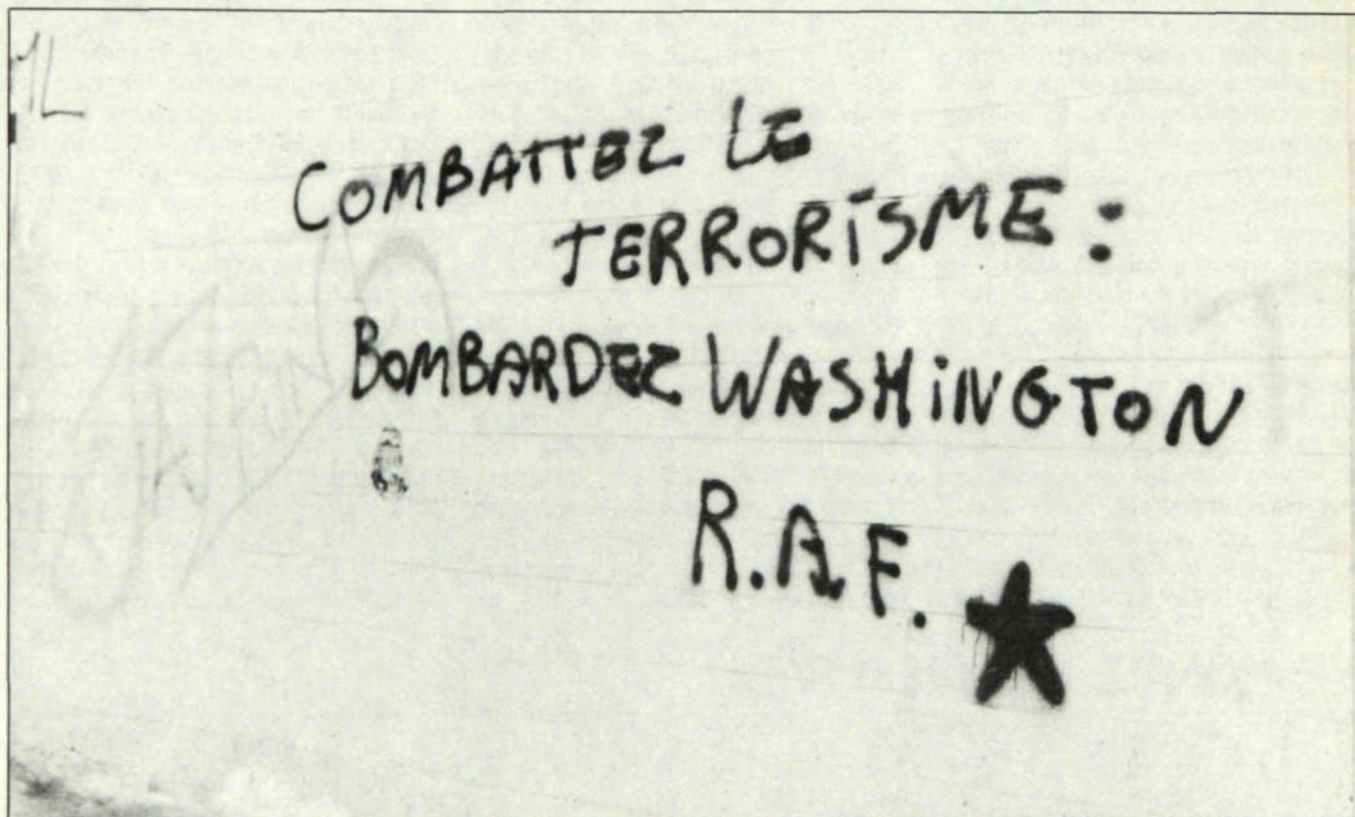
C'est ici que le vrai fun commence! Que recevront ou perdront un méchant pauvre vivant avec une bonne pauvre? Un méchant pauvre convertissable avec une méchante pauvre incorruptible? Un quart, un demi nanane??? Si le principe est simple (les bons, les méchants, les nananes). Peut-on en dire autant de son application? Rassurez-vous: il suffira de presque rien: une armée de fonctionnaires patentés munis d'ordinateurs-6ième génération et le tour est joué.

Il n'est fait aucune mention des riches-méchants. De quoi vivent-ils ceux qu'on soupçonne de voyager en première classe sans trop pédaler? C'est beaucoup moins urgent. D'abord, ça ne concerne qu'une petite minorité... Et puis, il faut savoir se reposer sur la justice divine. Ceux qui auront eu leur «Paradis» sur terre, iront sûrement brûler aux enfers. ▲

## LE MONDE VU D'EN BAS



# Jeunesse: créer son identité



JEAN TREMBLAY

À propos des jeunes d'aujourd'hui, on entend souvent dire qu'ils sont matérialistes, apolitiques et qu'ils n'ont pas de projet de société. L'action collective revendicative des jeunes n'est peut-être pas aussi visible que par le passé, mais le besoin de contester et d'exprimer ses préoccupations est toujours là. Où sont ces autres lieux de rupture et de questionnement? De quelles façons les jeunes disent-ils tout haut ce qui ne va pas? **Vie Ouvrière** vous en présente quelques-unes: graffiti, théâtre et vidéo.

## Le non-dit craque avec les murs

par EVE LAMONT

**B**ien avant que la race humaine sache écrire et ne s'entretue scientifiquement, on exprimait ses joies, ses rêves et ses peurs par l'immortalisation d'un geste créatif qui laissait ses traces sur les murs. Et cette manie perdure toujours.

Aujourd'hui, la société relègue aux moeurs de délinquants, pour ne pas dire primitifs, ceux et celles qui persistent à ne pas moisir en attente d'une permission pour s'exprimer. Surtout lorsque cette expression est qualifiée d'indésirable.

Des jeunes, des artistes et des critiques

à l'oeil vif qui imprègnent l'environnement architectural de graffitis au contenu révolutionnaire menacent doublement le pouvoir en place. C'est un crime de lèse-majesté que de voir l'avis rebelle sur les murs de l'école, le dessin poético-social dénonçant la course aux profits ou la question existentielle illustrée sur l'architecture aseptisée d'une institution quelconque.

Pour la justice des dominants, le graffiti demeure un acte criminel que les juges canadiens châtient de façon exemplaire. Malgré le fait que tous les coins de rues urbains débordent de propos de toutes tendances et s'illuminent de publicités

des plus ennuyantes, on voudrait faire taire une parole qui ne vend pas de la camelote mais des témoignages qui sonnent l'urgence. Dans un contexte où les mass media, ogres de l'information, servent toujours les mêmes intérêts avec enrobage sensationnaliste et monocorde à la fois, il y en a pour avoir le courage de transgresser le contrôle des communications et dire le non-dit. De par un geste humain, sans support technologique, on crie famine, on dénonce les dictatures, l'exploitation du tiers-monde, le racisme, des lois gouvernementales, l'oppression des femmes, l'extermination de l'environnement naturel et la course aux armements et aux profits.

Le non-dit c'est aussi les propos trop haineux tels les quelques graffitis nazis qu'on a pu lire ces dernières années à Montréal dans le Centre Sud et sur le Plateau Mont-Royal. Le non-dit, c'est aussi les petits graffitis révélant la misère sexuelle consignée aux murs de toilettes publiques témoins de l'impact des tabous sexuels. Ces endroits illicites et retirés que sont les toilettes, provoquent propos

pornographiques et violents de la part de jeunes, principalement frustrés du silence malsain entourant la sexualité.

Heureusement, le non-dit, c'est de plus en plus de graffitis qui remettent en cause l'ordre établi par la poésie et la peinture, telle une fresque murale instantanée. Non loin de «La Main» à Montréal, on peut lire dans une ruelle isolée: «Ah comme les isotopes ont tombé — Mon jardin est un jardin d'ogives»... transformation du spasme de vivre d'Emile Nelligan concrétisée par les signes d'irradiations nucléaires. D'ailleurs, même les cris de détresse individuels font valoir la nécessité de dire pour ne pas mourir.

Les témoignages: souvent touchants ou accroche-coeurs mais surtout accrocheurs et fréquemment mordants et originaux.

Il aurait fallu que mes ami-e-s fassent leurs graffitis dans n'importe quel autre pays pour s'épargner amendes, dossiers criminels et même, peines d'emprisonnement. Récupéré maintenant par la société dirigeante qui s'est toujours fait une spécialité de bien manipuler et de garder

une bonne stabilité sociale, le graffiti est une nouvelle mode rentable. On vend alors le graffiti, le propos comme une tache illicite et la forme tel un art post-moderne. En imitant l'art graffiti, on séduit les jeunes à des fins bien lucratives et on désamorçe ainsi les manifestations de graffiti qui déclinent depuis quelques années à Montréal. Il y a de quoi faire de l'argent avec les murs de bars «branchés» et éclaboussés, avec des vêtements «in» et tachés, ainsi qu'avec tous les objets «cool» qu'on a les moyens d'acheter déjà barbouillés.

Pourtant «cet été, on grille mieux à Chernobyl» ou bien «Combattez le terrorisme, bombardez Washington» parce que «BS p'tite vie» à cause de «Libérez-les des cages» car «les femmes veulent vivre en paix».

Les murs sont ternes et fatigués. Ils finiront par craquer sous le poids du silence. ▲

**Eve Lamont**, 24 ans, est ex-graffitiste, bachelière en communications et membre du groupe de musique la KAROTTE KIRI.

## Rien ne les arrête

par JEAN TREMBLAY

**U**n homme est assis devant son téléviseur, immobile. Incapable désormais de le fermer. Incapable de faire autre chose. Il se fait dire à tout propos que «tout va bien».

Dans tous les foyers, le même scénario se répète. La télévision est partout. Le monde s'alimente des messages télévisuels. «Ne vous inquiétez pas» crachent les informations fournies par l'Autorité. Tout est sous contrôle.

Qui donc a pu écrire une telle histoire d'anticipation? Ray Bradbury? Aldous Huxley? Georges Orwell? Vous n'y êtes pas. Les auteurs de cette histoire ont pour noms Nicolas Sylvestre, Patrick Bilodeau et Stéphane Barsalou. Agés respectivement de 16, 17 et 18 ans, ils ont réalisé un vidéo intitulé «Dedans, dehors» qui met en images ce scénario inquiétant.

«On voulait, raconte Patrick, développer le concept de «l'homme-patate-jammé-devant-sa-T.V.». C'est une politique-fiction à partir de la réalité sociale actuelle. On a mis l'accent sur la désin-

### formation et l'information de propagande des médias».

L'histoire finira pourtant bien. Quelques failles dans le système T.V. se présenteront à notre homme. Message-pirate apparaissant sur son téléviseur et refus de l'information qu'il avait demandée l'amèneront à constater que **LA** manière de vivre qu'il connaît cache d'autres informations, d'autres gens, d'autres façons de vivre.

Il s'enfuira pour les connaître. Poursuivi, il s'échappe et finit par rejoindre cet autre monde. Sa libération portera fruit. À la T.V. occultante, le cours normal des émissions est interrompu. On voit l'homme apparaître sur l'écran dans une émission-pirate. Son message aux téléaliénés est simple. «Réveillez-vous!».

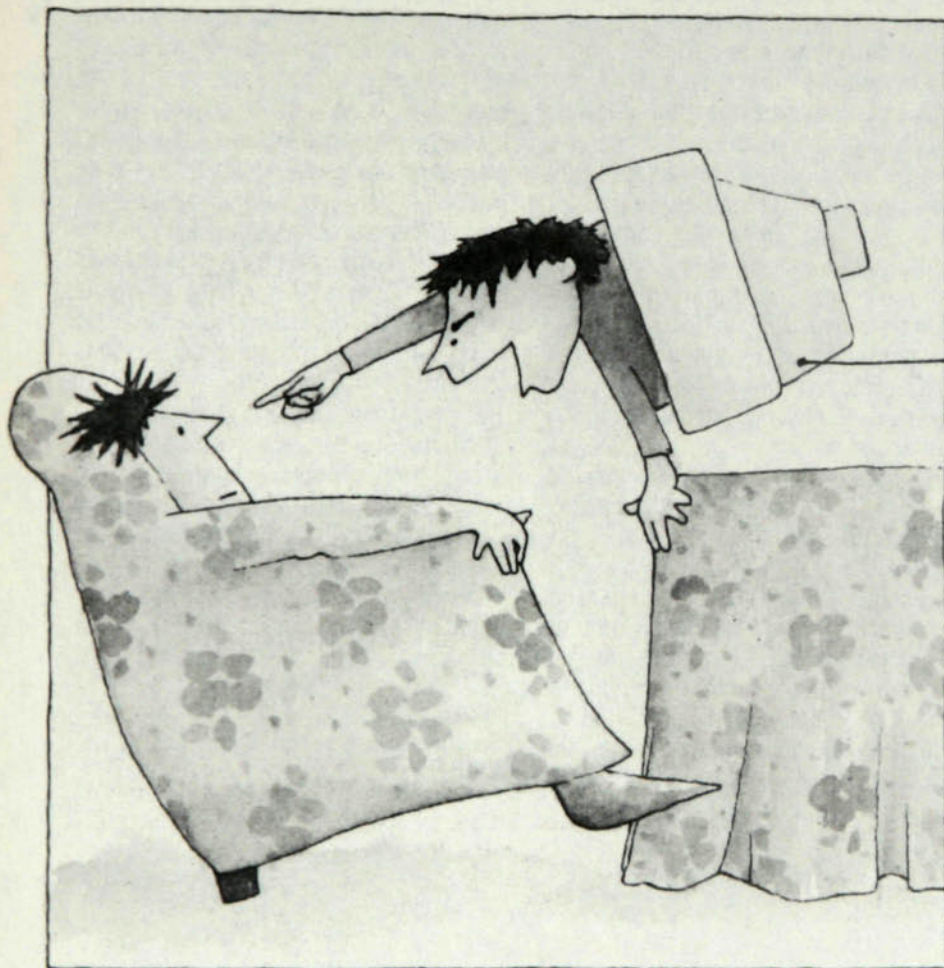
### Des messages

Nicolas, Patrick et Stéphane ont exposé leurs critiques envers la société et l'autorité au moyen d'un vidéo. Ils proposent

des valeurs différentes de celles qui prédominent. Parmi les moyens pour confronter les adultes et contester leur vision des choses, des jeunes ont aussi recours au théâtre.

Pour Marie Angrignon, une des organisatrices du Festival de Créations Jeunesse, cela s'explique aisément. «On se cache dans la peau d'un personnage. On se sent protégé et on en profite pour dire des affaires qui vont plus loin que ce qu'on en dit dans la vie de tous les jours. Des choses qui ne se discutent pas avec les parents, par exemple».

**Les rapports aux parents et à la famille** sont d'ailleurs une préoccupation régulièrement exprimée par les jeunes. Le fameux conflit de générations prend un autre visage. Les revendications des jeunes ont changé parce que l'époque a changé. Les parents sont plus «cools». «Malgré tout, les jeunes continuent de renvoyer les attitudes des adultes qui les font chier. Ce qu'ils leur reprochent, c'est de ne pas les écouter. Ils et elles sont en



FOLIO ET GARRETTI

rupture mais s'expriment surtout pour marquer leur différence. Les mots amitié, amour et tendresse reviennent souvent».

### M'écoutes-tu?

Les jeunes sont sensibles à ce qui se passe et l'expriment de bien des façons. Marie Anagnon nous donne en exemple un «show» monté par des jeunes d'un village. Dès qu'ils atteignent 18 ans, la plupart quittent pour la ville, créant ainsi un **écart entre les gens les plus âgés** du village et les plus jeunes. Un fossé qui se nourrit facilement des préjugés à l'égard de ces derniers. «Ils ont fait le show pour les Madame-une-telle qui ne comprennent pas les jeunes. Ils les ont représentées dans leurs travers. Mais en quelque part, on sentait que les jeunes les aiment bien. Leur message est simple. Ils aimeraient qu'elles changent et qu'on les comprenne mieux».

Les préoccupations exprimées sont généralement liées aux problèmes quotidiens. Les jeunes parlent surtout de **l'école**, de la **grossesse des filles** et de

**l'inceste**. Les remises en question seront plus ou moins articulées selon l'âge. La perception de l'environnement aussi. Mais de 12 ans à 18 ans, la réflexion se fait très souvent par flashes. Ainsi, une gang de jeunes a créé une comédie portant sur les **boubou-macoutes et le bien-être social**. «À force de la jouer, précise Marie, les jeunes se sont rendu compte qu'ils disaient des affaires».

Les jeunes ont le goût de dire ce qu'ils veulent sans être interrompus. La création théâtrale leur permet de prendre la place devant un public qui ne parle pas et qui les écoute. C'est un peu la même chose pour la vidéo.

Nicolas, Patrick et Stéphane ont voulu dénoncer l'Autorité implantée partout. «On invite le monde à sauter le mur, à dépasser les frontières du connu-imposé pour voir ce qu'il y a ailleurs».

L'information-désinformation semble d'ailleurs être une préoccupation de plus en plus répandue chez les jeunes, selon Renée Johanne Campeau, elle aussi organisatrice du Festival de Créations Jeu-

nesse. «Les jeunes ont **peur de la guerre et du nucléaire**. Ils et elles sont soucieux de **l'environnement**, désirent une société pour l'être humain. Ça les agace de voir que la pauvreté existe à cause du système».

### Une façon de s'organiser

Ces jeunes qui ont de telles réflexions sont-ils nombreux? L'important n'est pas de savoir s'ils le sont, mais qu'ils existent et qu'ils ont un impact sur ceux et celles qui visionnent leurs productions. Le Festival de Créations Jeunesse témoigne de cette ampleur. Cet événement existe depuis 1981 et accueillait cette année 1 200 jeunes. L'an dernier, ils étaient 800.

Le phénomène de la création chez les jeunes ne s'arrête ni au théâtre, ni au vidéo ni même au Festival. Le réseau des maisons de jeunes et des écoles fourmille d'expériences comme celle que vivent Nicolas, Patrick et Stéphane à l'Imagerie sur le plateau Mont-Royal.

Avec la création, le ou la jeune réussit à trouver une tribune d'expression sociale, une façon de se valoriser, de découvrir ses valeurs et de constituer son expérience sans intervention de l'Adulte, de l'Autorité.

L'expression créatrice peut donc avoir une charge explosive qui, une fois libérée, peut déclencher ou accélérer un processus de prise de conscience en contradiction avec les mesquineries du système actuel. La création devient subversive

L'Autorité (direction d'école, etc.) le sait et veut limiter le plus possible ce que les jeunes disent. «À l'école, souligne Renée Johanne, quand le jeune fait de la création, il est obligé de se poser des questions et ça fatigue l'autorité. Et quand tu veux exprimer la réalité, personne ne veut l'entendre, ça fait trop mal».

La création devient alors une façon différente de résister. Si l'action collective chez les jeunes semble en perte de vitesse, cela ne veut pas dire qu'ils sont politiquement analphabètes. Certains, certaines, ont encore souci de changer les choses et de se rapprocher des autres jeunes. Avec un impatient projet de vie, ils et elles s'organisent en gangs différemment, en commençant par leur environnement immédiat et quotidien, là où ils se sentent avoir plus d'emprise. ▲

Jean Tremblay est animateur au secteur promotion communautaire du Centre St-Pierre et membre du Comité «mouvements sociaux» de **Vie ouvrière**.



Par JEAN FOREST

## Des maisons de jeunes à sauver

Même si le problème stagne depuis longtemps, la volonté des Maisons de jeunes d'en arriver avec le gouvernement à une entente qui assure leur survie à long terme demeure évidente et elle suscite beaucoup d'intérêt dans la presse communautaire. Au moins trois journaux ont fait écho à ce problème à la fin de '87, la **Gazette populaire** de Trois-Rivières, **Contact** de Témiscaming et **Liaison St-Louis** de Montréal.

Voici, en gros, quel a été le plan de sauvetage proposé par le Regroupement des Maisons de jeunes du Québec ainsi qu'une brève description du travail qui se fait dans l'une ou l'autre des 80 Maisons de jeunes existantes.

Le regroupement a demandé au ministère de la Santé et des services sociaux de subventionner, pour 88-89, les Maisons selon leur ancienneté et selon les échelons suivants: 40 000\$, 60 000\$, 90 000\$ et ce, jusqu'à ce que la politique de reconnaissance et de financement soit établie. De plus, le RMJQ demande au ministère de ne plus allonger la liste des maisons subventionnées tant que ce plan de sauvetage n'aura pas été mis en application.

Les Maisons de jeunes s'adressent aux 12-18 ans et ont pour objectif de leur permettre de devenir des citoyens «critiques, actifs et

responsables». Pour mener à bon terme cet apprentissage de la vie, les jeunes se réunissent et organisent, avec la collaboration des animateurs et des animatrices, des activités suivant leur niveau d'intérêt. Dans les Maisons de jeunes, les adultes sont des outils et non des contremaitres. La prise en charge et l'organisation des loisirs et des soirées d'information relèvent de l'initiative du groupe. Les jeunes ont leur place partout dans la maison, dans chaque comité et même au conseil d'administration. L'occasion leur est donnée le plus possible d'ouvrir une fenêtre sur le «vrai monde».

## L'économie communautaire, ça marche!

«Outre les trois corporations de développement économique locales (CDEC de Centre-Sud, PARHM d'Hochelaga-Maisonneuve et PEP de Pointe-St-Charles) qui investissent ensemble 675 000\$, la ville de Montréal et le Fonds de solidarité des Travailleurs du Québec (FTQ) injectent 337 500\$ chacun, pour un total de 1 350 000\$. Ce fonds servira au démarrage et à l'expansion de petites entreprises afin de permettre la création et le maintien d'emplois dans ces trois quartiers.»

Cette nouvelle, annoncée dans **La Criée** et dans **Liaison St-Louis** de décembre dernier, était qualifiée de «première au Québec» en ce qu'elle veut permettre aux jeunes entreprises de fran-

chir certains seuils critiques. Les CDEC (Corporations de développement économique et communautaire) ont été créées, on le sait, pour intervenir à l'échelle d'un quartier ou d'une région en faveur des jeunes entreprises issues de ce milieu.

Pour renforcer cette initiative, **Liaison St-Louis** rapportait succinctement les résultats d'une journée d'études des groupes du Plateau Mt-Royal consacrée à un modèle de corporation: L'Institute of Community Economics. L'Institute of Community Economics (ICE), dans le Massachusetts, a été fondé en 1967. Il avait alors comme but principal de fournir une assistance technique aux groupes qui travaillaient à augmenter le nombre de logements à prix abordable.

Au tournant des années 1980, le manque de capital a été identifié comme le problème le plus important. «On aidait les gens à s'organiser, dit Greg Ramm, mais ils n'avaient pas accès aux ressources financières». L'Institut a donc créé un fonds d'emprunt. Individus, Eglises, communautés, fondations investissent dans le fonds, lequel prête aux coops de logement et de travailleurs, aux trusts fonciers, aux OSBL. «Nous ne prêtons ni aux individus ni aux projets qui ne font pas quelque chose pour aider à redresser les problèmes structurels économiques», poursuit l'assistant-directeur du ICE.

Depuis 1980, l'Institut a prêté sept millions de dollars américains à 160 projets et n'a encaissé que 1 400\$ de pertes là-dessus. L'Institut

explique ce succès par la connaissance qu'il a du milieu dans lequel il intervient. «Le problème de la pauvreté est un problème de structures économiques. Il y a de l'argent dans les quartiers pauvres, dit Greg Ramm, mais il est entre les mains des riches. Nous nous efforçons de résoudre ce problème de manque de crédit pour ceux et celles qui n'ont pas d'argent».

## Les arts fleurissent partout

Nouveauté? Peut-être pas mais un coup d'oeil sur le contenu des différents journaux communautaires de parution récente, à travers la revue de presse de l'AMECQ (Association des médias écrits communautaires du Québec), fait ressortir l'importance que prennent les activités culturelles dans tous les coins du Québec.

Non seulement à Montréal et Québec mais aussi à Trois-Rivières (une exposition de peinture rapportée par **La Gazette populaire**) et à Cookshire (compte rendu d'un lancement de livre dans **le Haut St-François**), pour ne citer que ceux-là, on rapporte des événements du monde artistique local.

Un signe du printemps ou tout bonnement la preuve que les médias communautaires demeurent près des réalités de leur public?

Jean Forest est animateur au secteur communications du Centre St-Pierre



# Paroles d'hommes

par CLAUDE HARDY

Les annonces de bières ont bien campé le portrait de l'homme idéal: un «vrai de vrai», fier de lui, de sa journée de travail, accueilli à bras ouverts par sa petite famille. Bon travailleur, bon mari, bon père de famille: «lui, y connaît ça!»

## Des chocs qui font bouger

La crise du travail, l'éclatement des couples, les conflits de générations, la difficile communication avec les enfants sont en train de faire craquer ce modèle. Six gars des quartiers St-Henri et Hochelaga-Maisonneuve à Montréal\* ont accepté de parler, tranquillement et difficilement, de ces réalités qui les obligent à se libérer de fausses images pour laisser place aux vrais gars.

Dans la quarantaine, les six hommes ont un itinéraire commun. De milieu populaire, ils ont commencé à travailler jeunes, se sont mariés, ont eu des enfants. Aujourd'hui, trois d'entre eux se retrouvent sur le BES et deux sont séparés. Il a fallu des événements chocs, des «catastrophes» selon Pierre, pour susciter une remise en question. Des situations d'urgence les ont ébranlés dans leur rôle de pourvoyeur, d'époux ou de père. Ils se sont mis à bouger.

## Des pourvoyeurs essouffés.

Le travail est aux hommes ce que les enfants sont aux femmes. L'homme pourvoyeur travaille et reçoit un salaire qui lui permet de faire vivre sa femme et ses enfants. Ce statut lui donne autorité et responsabilité; il l'oblige à performer,

souvent à endurer, et à se donner un horaire de vie à partir de son travail.

Pour les six gars, leur vraie vie c'était leur travail: leur fierté en dépendait. Leur territoire et leur chemin étaient bien délimités: entre l'usine et le foyer. Ils ont été désemparés quand leur rôle de pourvoyeur a été attaqué. «Dans la même année, raconte Pierre, j'ai perdu mon travail (15 ans d'ancienneté), ma femme (12 ans de vie de couple) et tous mes biens. Je n'avais plus aucun statut. Tout était remis en question».

«Moi, ajoute François, j'ai vécu une fermeture d'usine. J'y ai laissé 35 ans de ma vie. Dans cette même année, ma femme m'a laissé. J'ai participé à la réunion de fermeture de mon syndicat et je me suis ramassé dans une maison de chambres».

«J'étais professeur suppléant, poursuit Robert. Aucun épanouissement possible. Mon plaisir, je l'ai trouvé dans la drogue jusqu'à ce que je tombe sur le bien-être social. Sans travail, je ne valais rien. Longtemps isolé, je me suis pris pour un déchet. Mon image craquait et je restais caché, jusqu'à ce que je me décide d'ouvrir la porte du local **Ensemble** pour me retrouver avec d'autres gars. J'ai commencé à créer mon quotidien et à m'impliquer dans le milieu».

Les autres travailleurs avec emploi ont beaucoup parlé de leur insatisfaction face à un travail «pesant, non créateur, répétitif, avec des horaires qui nous coupent de la vie familiale». Paul résume ainsi son expérience: «Ça fait 17 ans, dont 15 de nuit, que je travaille comme polycopiste dans une commission scolaire. Mon travail me permet de vivre mais c'est un lieu sauvage. Je suis coincé entre des attentes contradictoires. Au foyer, il faudrait que j'exprime mes besoins et mes émotions. Au travail, il ne m'est pas permis d'avoir des idées ou de l'initiative. Entre travailleurs,

on se valorise à partir de notre niveau de consommation (maison, auto, système de son, etc.) Ma compétence se limite-t-elle à être soutien de famille? À quoi sert ma vie? Comment faire des choses utiles?»

Le travail salarié est une fierté pour les hommes mais il constitue aussi leur devoir principal, avec toutes ses contraintes. Aussi la perte d'emploi, sa non-valorisation et sa précarité sont-ils des chocs importants pour remettre en question le rôle de l'homme pourvoyeur.

## La famille éclatée.

La responsabilité de l'homme chef de famille est bien connue. Il a «des bouches à nourrir». N'est-ce pas son motif principal pour s'user au travail, pour justifier son absence du foyer et asseoir son autorité?

Mais ce modèle de vie familiale est ébranlé. La séparation est une réalité et une menace constante. Les revendications des femmes sont portées aussi par les femmes des milieux populaires. Tous les gars autour de la table étaient d'accord: un nouveau rapport homme-femme reste à bâtir. Dans la suite de notre discussion, le défi de **vivre sa paternité** a été principalement retenu, ce qui a amené les membres du groupe à parler de l'héritage légué par leur propre père.

Yves décrit ainsi une expérience de père assez commune à tous: «Mon père, c'est l'image de l'homme absent, autoritaire, silencieux, sévère. Nous ne savions rien de lui. Il ne fallait surtout pas qu'il nous parle de ses problèmes. C'aurait été un signe de faiblesse. Il nous aimait, mais il se gardait bien de nous le dire. Il ne pleurerait pas et ne communiquait pas ses émotions. La tendresse, c'était le domaine de la mère».



Héritage ambigu du père: un amour réel mais inaccessible parce que non manifesté. C'est ce mur que ces nouveaux pères ont essayé de franchir avec leurs enfants. «Je me suis retrouvé seul avec mes enfants, raconte Pierre. À cause d'eux, il a fallu que je bouge. Je me suis intéressé aux activités de l'école; j'ai commencé à aller aux réunions de parents».

«C'est au troisième enfant, reprend Denis, que j'ai décidé d'investir comme père. Comme si être père était un choix que je devais faire, alors que ma femme était supposée avoir des liens directs et naturels avec les enfants».

Investir dans la paternité, c'est relever le défi de surmonter un sentiment d'incompétence. Les hommes doutent tellement «qu'ils peuvent avoir le tour avec les enfants». Il y a aussi la peur de s'ingérer dans le territoire de la mère. La responsabilisation de l'homme sera-t-elle bien accueillie par la mère et les enfants? «J'ai du mal à prendre ma place, souligne Robert. Les femmes veulent bien qu'on aide, qu'on les appuie, mais à leur manière, sans partager leur pouvoir par rapport à l'enfant».

Les nouveaux pères ne serait-ils qu'une mauvaise imitation du modèle de la mère? Sont-ils capables de «dorloter» des enfants? Bien des «scènes de ména-

ge» pourraient être racontées autour de la manière d'habiller, de jouer, de coucher les enfants. Quelle est «la part du père»?

### Retrouver le langage du coeur

Le rapport du père avec l'enfant a posé la question de la difficulté des hommes à communiquer leurs besoins et leurs émotions. Sur ce terrain, ils se sentent désemparés et perdants: «les femmes ont une bonne longueur d'avance sur nous», ont-ils tous affirmé. Ils aimeraient que «l'autre devine». Ils n'ont pas appris et n'ont pas les mots. La culture du travail — l'homme pourvoyeur — a étouffé la culture du coeur — l'homme tendre. Entre eux, ils ont de la difficulté à parler de leur **vraie vie**. Ils aiment bien poser des gestes de tendresse, mais sans les expliquer. Ces difficultés ont été formulées de différentes façons, mais elles tournent autour de la culpabilité.

«Communiquer mes émotions, dit l'un, serait avouer mes faiblesses, m'expliquer quand je n'en peux plus, donner à l'autre du pouvoir sur moi... Je me sens trop coupable». «Mais, ajoute un autre, j'ai gagné du terrain quand j'ai cessé de me sentir dégradé parce que je n'avais pas toujours le grand rôle. Ce n'est pas facile d'être assisté social et de garder sa fierté».

Communiquer, c'est réfléchir avec sa tête et consulter son coeur. Partager son pouvoir, c'est partager aussi ses besoins et ses émotions. Mais comment entrer dans cette voie quand «je n'ai vécu que pour ma femme et mes enfants et que je pense avoir échoué?»

### Des lieux autonomes d'amitié et de solidarité

Ce n'est pas facile d'amener des gars à s'asseoir et à se parler entre eux. L'urgence de la situation est moins ressentie. La crise de l'emploi, l'éclatement de famille, amènent graduellement des gars à bouger, à s'interroger et à se remettre en question. Des lieux de solidarité, d'échanges de service, de prises de parole commencent à se constituer. N'est-ce pas là un signe que des hommes commencent à vivre des changements profonds? ▲

\* Les six gars participant à cette table ronde font partie de groupes d'hommes au Local Ensemble, 3900 Notre-Dame ouest, St-Henri, Montréal, tél: 931-5115 et au Carrefour familial, 3667 Ontario, Montréal, tél: 523-9283.

Claude Hardy est animateur au Carrefour familial Hochelaga-Maisonneuve. Il est aussi membre du comité de rédaction de **Vie ouvrière**.

# Chili: les nouvelles formes de résistance

Bien que sous le joug d'une dictature vieille de 15 ans, le peuple chilien prend en mains son quotidien en créant de nouvelles formes d'organisation. Différents tant du point de vue économique que du point de vue organisationnel et de solidarité, ces nouveaux fruits de résistance sont porteurs d'avenir.

Psychologue, Consuelo Cox Undarraga fait de la formation auprès de dirigeant-e-s syndicaux et populaires dans le cadre du Programme d'économie

Recherche et entrevue: GILLES DUGAL  
Texte: PIERRE VIAU et DIANE LALANCETTE

**R.V.O.:** Pourriez-vous décrire les formes nouvelles de lutte des organisations populaires?

**Consuelo Cox Undarraga:** Ce sont par exemple les organisations économiques populaires. Elles regroupent des gens qui s'organisent pour survivre et produire. En plus d'être des lieux de production, ce

sont des lieux de solidarité et d'organisation. Je donnerai pour exemple ces groupes de femmes qui, au début, se réunissent pour faire de la couture et survivre ensemble. Puis, elles se rendent compte qu'il leur faut apprendre la gestion de leur production pour s'orienter vers une commercialisation possible de leurs produits. Elles voient la nécessité de créer des liens avec d'autres femmes qui, en d'autres lieux, font aussi des choses. Ces nouvelles formes, ce sont aussi les petites entre-

prises, les petits ateliers de quatre ou cinq personnes qui ont beaucoup de mal à vivre, mais qui se posent aussi le problème de la production et de l'entreprise. Cela se vit différemment de l'ouvrier qui travaille dans une entreprise où il n'a aucune participation aux décisions. C'est une façon nouvelle et différente de gérer le pouvoir à l'intérieur de l'organisation et de se partager les tâches.

Il y a beaucoup d'organisations de ce type. Celles-ci ne sont que des exemples, mais elles sont toutes très liées au cadre de l'Église; elles sont très liées aux lieux de vie et elles essaient de donner des réponses immédiates aux besoins essentiels. De plus, elles remplissent une tâche très importante de solidarité et d'éducation.

**R.V.O.:** En quoi sont-elles nouvelles?

**C.C.U.:** Elles sont nouvelles par leur variété et leur importance. En milieu populaire chilien, elles sont très nombreuses et très importantes. Ces organisations nouvelles peuvent porter des éléments intéressants pour l'avenir, tant du point de vue économique que du point de vue de l'organisation même et de la participation. Ces formes nouvelles d'organisations ont des fruits d'avenir. On se penche même sur elles pour les étudier.

**R.V.O.:** Dans le contexte actuel du Chili, qu'en est-il du syndicalisme? Y a-t-il de nouvelles formes de lutte?

**C.C.U.:** C'aurait été beaucoup plus riche que ce soit un syndicaliste qui réponde. Je crois que le syndicalisme est une des forces les plus importantes de résistance et de changement au Chili. Les syndicats ont pu et su tenir dans des conditions dramatiques et ils tiennent encore.

Je dirais que le syndicalisme a beaucoup de difficultés aujourd'hui, à cause



du système lui-même. Ces difficultés sont aussi liées à sa propre base, car les gens s'adressent au syndicat non seulement pour avoir des réponses dans le cadre de l'entreprise, mais tout simplement pour survivre. Par exemple, on va au syndicat pour avoir un dentiste, un médecin etc... Les syndicats sont confrontés à une tâche d'assistance sociale, de réponse à des besoins essentiels. J'ai beaucoup de respect et d'admiration pour les gens qui font ce travail. Je crois qu'ils ont

beaucoup de problèmes et de défis à surmonter. Il leur faut pouvoir trouver de nouvelles formules et dépoussiérer un petit peu certains coins de la maison, dans le sens de permettre à beaucoup de gens de s'exprimer par leur voix. Le syndicat des éventuels est un exemple. On dit «éventuels» parce qu'ils ont éventuellement du travail et le syndicalisme a été capable d'accueillir ces gens. C'est intéressant et porteur d'avenir.

On oublie souvent les syndicats pay-

sans. Je n'ai pas d'expérience directe avec eux et je ne travaille pas en milieu rural. Mais je les connais et ils ont la vie très dure. En ville, on est plus près, plus regroupés. Eux, en plus des distances à parcourir, ils ont à subir les conséquences d'un système qui fait marche arrière dans le domaine de la propriété de la terre et des relations avec le patron. Les syndicats paysans du Chili ont été héroïques.

**R.V.O.:** *Quelle est l'importance du secteur paysan dans l'économie chilienne? Quelles sont les revendications paysannes?*

**C.C.U.:** Je ne suis pas spécialiste de la question paysanne, mais la première chose que je peux dire, c'est qu'au Chili, la terre n'appartient pas à celui qui la travaille. C'est un élément essentiel. La deuxième remarque concerne les grandes différences de situation; il y a de grandes propriétés où les paysans sont victimes d'une injustice énorme de la part du propriétaire terrien. Il y a d'autres lieux où l'agro-industrie est fortement intégrée. Dans ce cas, le paysan est un saisonnier qui travaille quelques mois par an, dans des conditions très dures. C'est un secteur d'industries de pointe — surtout dans le nord du Chili — où la production fruitière est extraordinaire et où l'agro-industrie s'est beaucoup développée ces dernières années. Mais ce développement s'est fait sur le dos de ces travailleurs et travailleuses qui se lèvent à cinq heures le matin, travaillent entre huit et dix heures par jour et reviennent chez eux pour recommencer le lendemain matin.

Tout cela a un lien avec le prix des produits, le prix des fruits. Par rapport aux pays acheteurs, je pense qu'il vaut mieux manger un bon fruit en payant un prix élevé, mais que ça ne sente pas l'amertume de l'injustice, du fruit cueilli avec beaucoup de sueur et de larmes. Je me demande jusqu'où on est prêt à payer ce prix-là?!? Je pense que c'est la vraie question de la solidarité internationale.

**R.V.O.:** *Au Chili, on parle d'élection présidentielle pour 1989. Comment se situent les différentes forces du pays par rapport à cette échéance?*

**C.C.U.:** Cette question des élections je la poserais dans un sens plus large. Est-ce

(suite à la page 38)

## Points de repère politiques

En ces premiers mois de 1988, le dictateur chilien Augusto Pinochet a intensifié sa campagne présidentielle. Le but de cette campagne est double: convaincre d'une part les Commandants en chef des Forces Armées qu'il est le candidat idéal pour le prochain plébiscite et, d'autre part, convaincre l'électorat éventuel de voter en sa faveur. La date du plébiscite n'a pas encore été fixée mais, selon la Constitution politique imposée par la dictature en 1980, le processus de désignation d'un candidat unique doit être amorcé au plus tard le 11 décembre 1988.

En dépit de sa coûteuse campagne publicitaire, défrayée par les fonds publics, Pinochet éprouve des difficultés. Le parti du Renouveau national, son appui le plus fidèle à l'intérieur d'une base politique effritée, paraît divisé quant à sa nomination et les chefs supérieurs des forces armées continuent de déclarer avec une curieuse insistance que le nom du candidat n'a pas encore été décidé.

Entretemps, l'opposition politique suit un chemin difficile. En janvier dernier, 13 partis politiques — depuis la Démocratie chrétienne jusqu'aux secteurs socialistes — ont décidé de travailler ensemble pour demander le NON au plébiscite et pour bloquer les intentions officielles de manipulation du vote. Trois autres partis, le Parti communiste du Chili, le Parti socialiste historique et le Mouvement de la Gauche révolutionnaire (MIR) ont décidé, avec diverses nuances, de ne pas participer à un événement qu'ils considèrent illégitime, de lutter pour démasquer la fraude et maintenir la mobilisation sociale, en ayant comme objectif de briser l'institutionnalisation imposée par les militaires. Plus tard, quelques-uns des partis impliqués dans le premier accord ont formé le Parti pour la Démocratie (PPD) pour promouvoir le boycott du plébiscite et chercher une possibilité de contrôler les polls de vote. Dans tout ce panorama, la droite «non-Pinochet» et la Démocratie chrétienne essaient de trouver des formules de compromis en présentant un autre candidat, mais à l'intérieur de l'institutionnalisation du régime.

Pour leur part, les organisations sociales exercent une forte pression en vue de dénoncer la fraude et, en même temps, l'accroissement de la répression et l'exploitation économique. Les travailleurs syndiqués et les travailleurs de projets spéciaux (emploi minimum) ont donné trente jours au régime (jusqu'à la fin d'avril) pour répondre à leurs demandes d'augmentations salariales. Les étudiants font doublement pression contre la répression dans les universités et contre la hausse du coût du transport en commun. Les communautés chrétiennes de base et de nombreux religieux et religieuses continuent d'appuyer une lettre ouverte de dénonciation de la dictature. Pour la majorité des Chiliens, le plébiscite ne fournit aucune réponse aux problèmes de base de la société, quel que soit le candidat du régime.

L'intensification de la répression, sous prétexte du plébiscite, continue d'être le principal danger, même si ses limites ont déjà été poussées à l'extrême. Et encore plus, l'élément le plus grave risque d'être un mouvement majeur de repli de la dictature. Notant que le régime est nerveux et frustré, l'éditorialiste Juan Pablo Cardenas écrit dans le dernier numéro de mars de la Revue Analyse, qu'il ne faut pas mettre de côté l'hypothèse d'un nouvel affront à la souveraineté populaire. Le candidat unique pourrait supprimer son propre élan plébiscitaire et ouvrir la porte à un scénario dans lequel il s'érigerait en chef mandaté à vie.



# La nomination des évêques: une question de pouvoir

91

par JEAN-MARIE LADOUCEUR

Plus de la moitié des catholiques du Québec sont en attente d'un nouvel évêque. Qui prendra la direction des diocèses de Montréal, Québec, Gatineau-Hull et de Nicolet? Dans ce dernier cas, nous avons appris la nomination de Mgr Saint-Gelais comme coadjuteur à l'évêque résident Mgr Martin. Si la réponse est inconnue pour le moment pour trois des quatre diocèses, le processus de désignation des nouveaux pasteurs a de quoi préoccuper les catholiques qui ont voulu s'exprimer. Ou bien on ignore les avis des chrétiens ou des chrétiennes dans le cas des diocèses de Montréal et de Québec, ou bien on rejette simplement leur rapport fait à la suite de la consultation publique comme dans le cas du diocèse de Gatineau-Hull. C'est comme si le Concile n'avait jamais existé.

C'était après un orage, le ciel répandait sa chaude lumière et le journaliste n'en revenait pas de l'effet immense que produisait sur lui cette conversation avec Jean XXIII. Dans sa tête, tout se bousculait; le bon pape Jean l'avait profondément ébranlé en répondant tout doucement à sa question: Pour-

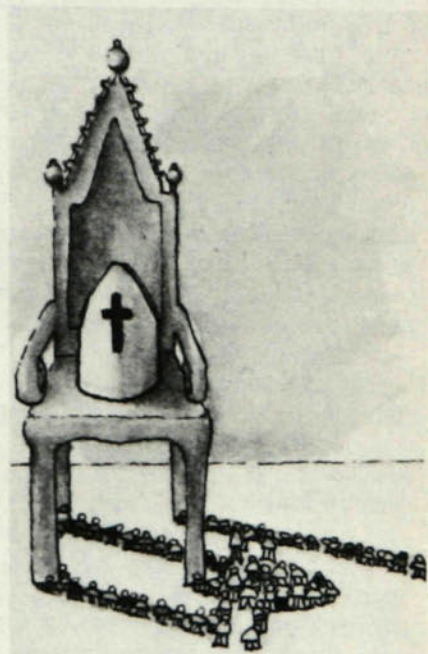
quoi un Concile? Le fils de paysan devenu Pape s'était levé, il avait ouvert la fenêtre et l'air frais et la musique de la nature s'étaient engouffrés dans cette maison comme dans toutes les maisons des hommes et des femmes où on ouvre la fenêtre après un orage qui a chassé le temps gris et mortel.

Ce rêve éveillé, je le fais à chaque fois qu'il se produit un événement difficile dans l'une ou l'autre des communautés ecclésiales. Le dernier en date me vient de la communauté de Gatineau-Hull. Le nonce apostolique, représentant du Pape au Canada, refuse une consultation sur la pastorale du diocèse qui présente le profil de l'évêque souhaité à la direction du diocèse si cette consultation est rendue publique. Or le rapport de la consultation populaire a été rendu public en février dernier. Dans les diocèses de Montréal et de Québec, des groupes de prêtres, des étudiants en théologie et des diplômés ont manifesté eux aussi le désir d'être associés au processus de nomination de leur évêque. Pour autant que le silence devant une demande puisse être interprété comme un non, ces initiatives n'ont pas rejoint l'oreille de l'autorité. Pourquoi?

### Le juridique au service du politique

Certains observateurs croient que le Droit Canonique réserve exclusivement au délégué du Pape le processus de consultation pour la nomination d'un évêque. D'autres pensent le contraire. Le canon 377 au paragraphe 3 dit ceci:

**À moins de disposition autre légitimement établie, chaque fois qu'un évêque diocésain ou un évêque coadjuteur doit**



FOLIO ET GARRETTI

**être nommé, il appartient au Légat pontifical pour les trois noms à proposer au Siège Apostolique, de s'informer sur chacun et de communiquer au Siège Apostolique avec son propre avis les suggestions du Métropolitain et des suffragants de la province où se trouve le diocèse à pourvoir ou à laquelle il est rattaché, ainsi que du président de la Conférence des Evêques; en outre le Légat pontifical entendra des membres du Collège des consultants et du chapitre cathédral, et, s'il le juge à propos, il demandera secrètement et séparément l'avis de quelques membres de l'un et l'autre clergé et de laïcs reconnus pour leur sagesse.**

Même un non-initié aux subtilités du Droit Canonique comprendra que le Légat

pontifical détient un pouvoir presque sans limite sur la procédure et, qu'en conséquence, les initiatives d'un groupe de membres d'une communauté peuvent être récusés péremptoirement par le Délégué du Pape.

Au-delà des aspects juridiques qui sont inhérent à cette décision politique de nommer le chef d'un diocèse, c'est une mentalité qui se manifeste dans ces événements. On tente de couper le souffle de Vatican II et pire, de retourner à l'époque de la chrétienté où les nominations des évêques étaient avant tout politiques.

### Le souffle de Vatican II

Ce qui s'est passé dans la maison vaticane en 1959 a eu lieu également ici dans la maison québécoise. Les jours sombres de la politique de la survivance appuyée par le cléricisme venaient de s'achever avec l'éviction de Mgr Charbonneau en 1950. Jamais plus les jours des Québécois ne devaient se vivre sous le globe d'une Providence qui cautionnerait le «souffrez sur cette terre de larmes, vous connaîtrez la félicité dans l'au-delà». Le souffle de l'Esprit gonflait les imaginations et donnait du courage et des bras aux artisans de la nation québécoise. La démocratisation de l'enseignement, l'arrivée des progrès technologiques et surtout l'accession au savoir devaient tout chambarder dans la maison. Nous étions revigorés.

Dans cette atmosphère d'un jour nouveau, l'Église comme institution s'est convertie à une autre conception du rôle qu'elle devait tenir pour les hommes et les femmes de notre temps. Les Évêques en particulier ont vécu ce changement de cap avec sérénité. Ils avaient compris que le pire pouvoir est le pouvoir spirituel, celui qui est fondé sur l'asservissement des hommes et des femmes aux institutions. Ce pouvoir en plus d'être anti-chrétien ne pouvait pas résister au grand vent de l'Esprit qui avait besoin des hommes libres pour la construction de la communauté de foi. Il faut lire à ce sujet le rapport qu'ils ont remis au Pape en 83 lors de leur visite «ad limina» où ces derniers disaient à leur frère successeur de Pierre que les changements dans la société québécoise et l'Évangile les invitaient à devenir des animateurs au service de l'Évangile plutôt que des dirigeants spirituels de la société, d'être levain dans la pâte plutôt que moule de la société.

### Retour en arrière

Alors, comment s'expliquer que le gouvernement de l'Église québécoise puisse faire difficulté au moment où on envisage la succession de quatre évêques (Gatineau-Hull, Montréal, Québec et Nicolet)?

Résistance passive, refus de discuter ouvertement de ces successions, les gens investis du service de l'autorité dans cette portion de l'Église universelle détournent pour eux-mêmes ou pour un pouvoir occulte la confiance que le Seigneur Jésus a mis en eux pour diriger l'Église. Le silence gênant, le rappel de la lettre du Droit Canon, les menaces à peine voilées du diplomate de la maison vaticane, sont autant d'indices qui permettent, et j'espère avoir tort, d'interpréter ces événements dans le cadre d'une idéologie de restauration du pouvoir politique central de l'Église. Il n'y a pas pire pouvoir que le pouvoir spirituel. Renforcer une orthodoxie en vase clos pour les sourds (N'y a-t-il pas plus sourds que ceux qui ne veulent pas entendre...) qui ne se rendent pas compte que des milliers d'hommes et de femmes chrétiens lucides et croyants en Christ ne peuvent accepter les enseignements de la Sacré Congrégation de la foi. Centraliser le pouvoir à Rome, faire du pape le curé d'une paroisse mondiale avec des évêques comme vicaires de zones; réserver à la fonction sacerdotale (la caste des ordonnés) la répartition des ministères et des charismes; maintenir l'exclusion des femmes des fonctions de gouvernement; autant de signes qui ne trompent pas. Nous nous éloignons du Vatican II et du souffle de l'Esprit et nous revenons à la restauration du temple.

### Le champ de bataille

Si on devait traduire en mots la bouffée d'air frais du Concile, je pense qu'on dirait qu'elle a dépollué les chrétiens catholiques du monolithisme, qu'elle a stimulé leur engagement évangélique dans le monde réel, qu'elle a amorcé l'urgence de libérer les hommes et les femmes pauvres de l'injustice. Pour ce faire, elle a ébranlé les sécurités des tenants de la chrétienté qui n'ont pas tardé à exprimer leur résistance par un retour des autorisations ecclésiastiques pour pouvoir s'exprimer sur le rapport de l'évangile avec le monde de ce temps. On reverra au début des livres publiés dans cette chrétienté

les mots «imprimi potest» (permission de publier) et nihil obstat (pas d'objection) mots qui rassurent ceux que la vérité ne rend pas libre.

La mise au silence de Léonard Boff, de Charles Curran dans le domaine de l'édition et de l'enseignement manifeste avec évidence ce retour à une orthodoxie de l'appareil contre la liberté de pensée et d'expression des théologiens. Cette même volonté centralisatrice a décidé de nommer des Évêques qui partagent ostensiblement sa volonté de restauration, des Évêques qui se dévoueront à la correction des déviations et des déviationnistes engendrés par le Concile Vatican II et son Esprit perturbateur.

Le champ de bataille est prêt. L'un des camps jouit d'un armement supérieur parce que les pouvoirs temporels ont de formidables moyens pour culpabiliser, pour infantiliser les pauvres qui croyaient avoir compris l'Évangile, pour antagoniser des gens qui partagent une même foi.

Face à ces philistins du vingtième siècle à la barre de la cité chrétienne, que peuvent les pauvres, les indignes sans habits écarlates, les locataires, les sans-pouvoir, les non-violents, les exclus des biens matériels qui veulent une communauté humaine plus juste, plus charitable parce que rachetée en Christ?

Retournons au rêve éveillé du début. L'Esprit est entré dans les maisons du Seigneur, dans les maisons de ceux qui ont pris au sérieux sa gloire, et il les assiste dans la gestion quotidienne des problèmes qu'ils rencontrent dans la construction du Royaume. Alors ces gens, hommes et femmes, selon leurs charismes et leurs ministères, participent dans le partage et dans la cordialité à l'organisation de leur communauté ecclésiale.

Les concierges, les sacristains, les théologiens, les catéchètes, les prêtres, les diaconesses, les lecteurs, les secrétaires, les ménagères, et les autres, tous les membres de la communauté de foi de Gatineau-Hull, de Montréal, de Québec, de Nicolet, compromis dans la même prière et la même charité («voyez comment ils s'aiment») pourraient reconnaître parmi eux celui ou celle qui devrait maintenir la communion visible avec le successeur de Pierre sur lequel et non sous lequel Jésus a souhaité l'Église. ▲

Jean-Marie Ladouceur est chercheur pour l'émission Dialogue, de Radio-Canada.

(suite de la page 35)

que les élections disent quelque chose par rapport à la démocratie? On peut toujours élire, on peut toujours avoir des résultats d'élection, mais l'important c'est de savoir qui y participe et comment on construit une vraie démocratie. Quand on construit une démocratie, il faut se demander: qui participe à la construction? Le mouvement ouvrier et le mouvement social doivent être très très présents dans ces négociations et dans ces discussions. Je ne veux pas dire que les élections ne sont pas importantes. Quand on perd la possibilité de jouer là-dessus, on s'en rend compte davantage.

Nous aurons bientôt un référendum,

mais on ne sait pas trop ce qu'on va voter. Les registres électoraux sont ouverts et l'Église a fait appel à l'inscription. Je ne peux pas en dire plus parce que je ne sais pas ce que cela va donner. Mais on est en train de travailler à se donner les moyens, dans les milieux populaires, de réfléchir pour que cette possibilité d'élection soit une occasion de réfléchir sur la démocratie, sur l'importance de la participation et pour qu'on puisse faire une vraie place à l'expression et à la participation de la majorité de la population. Je ne sais trop ce que ça va donner. À mon avis, élection et démocratie ne sont pas synonymes. On doit aller beaucoup plus loin que le simple aspect électoral.

## Devenez parrain ou marraine d'une prisonnière politique chilienne!

Elles sont cinquante-neuf. Jeunes, intelligentes, militantes. Elles sont célibataires, mariées, séparées. Plusieurs ont des enfants; certaines étaient enceintes au moment de leur arrestation et ont donné naissance à leur bébé dans leur cellule. Toutes ont été violentées, torturées, isolées.

Leur crime: s'être battues comme leurs compagnons, leurs frères, d'autres soeurs, pour la démocratie dans leur pays, la justice sociale et la liberté. Oui, les prisonnières politiques chiliennes connaissent le prix de la démocratie; elles le payent dans leur vie.

Mais elles ne sont pas seules. Des mouvements de pression intérieurs et extérieurs au Chili revendiquent l'amélioration de leurs conditions de détention, l'accélération de la procédure judiciaire menant aux procès, l'obtention de la commutation de peine et la publication, dans la Gazette officielle, de la déclaration de San José, qui reconnaît la légitimité de la rébellion d'un peuple contre un tyran.

Pour les deux premières revendications, les pressions ont porté fruit: les femmes ont été transférées dans une autre prison et 16 d'entre elles ont obtenu une libération conditionnelle. Pour les deux dernières demandes, rien n'a encore débloqué: pas de publication de la déclaration de San José, qui servirait grandement aux avocats qui défendent les 14 Chiliens et Chiliennes passibles de la peine de

mort; refus, à ce jour, du gouvernement canadien d'accorder 15 visas pour les prisonnières qui ont des peines de 10 ans et plus (ce qu'on appelle la commutation de peine par l'exil).

Les prisonnières politiques du Chili sont aussi moins seules parce que des Québécoises et des Québécois, individuellement ou collectivement, ont décidé de les parrainer. Des lettres personnelles leur offrant solidarité et appui sont pour elles d'un grand soutien; elles créent, par-delà les distances, une relation interpersonnelle stimulante. Un peu d'argent leur permet de s'offrir la nourriture et les soins nécessaires à leur état ou de faire venir, parfois de très loin, leurs enfants, parents ou camarades. Le mouvement de parrainage suscite aussi des formes originales de solidarité internationale: par exemple, à l'occasion du 8 mars, les prisonnières ont écrit une lettre à l'intention des Québécoises qui, par la voix de Radio Chilena, ont livré un message de solidarité à l'intention des femmes chiliennes, et en particulier des prisonnières.

Vous désirez être parrain, marraine? Contactez le secrétariat CISO, 1415 Jarry est, suite 101, Montréal, H2E 1A7, Tél.: (514) 374-6660, poste 305. On vous informera des moyens les plus sûrs d'acheminer courrier, argent et autres à l'une des 59 prisonnières politiques chiliennes. (M.D.)

**R.V.O.:** *Votre court séjour au Québec vous-a-t-il donné un petit coup d'oeil sur nos organisations populaires ou syndicales? On s'enquiert des forces chez-vous; peut-être avez-vous des intuitions ou des impressions par rapport aux nôtres?*

**C.C.U.:** Tout d'abord, je dois dire que mon regard est un regard rapide et que je risque de faire des caricatures. J'ai eu l'occasion de rencontrer un ou deux représentants syndicaux et je limiterai mes commentaires à ce que j'ai entendu, avec toutes les nuances possibles. J'ai été très marquée par les difficultés que j'ai eues avec eux, à gratter pour voir quelle idée de société se cachait derrière ce syndicalisme-là. Est-ce qu'il y a une idée de société ou un idéal de société? Est-ce que le syndicalisme se limite seulement à défendre ce qu'un certain nombre a déjà acquis? Est-ce que les syndicats portent seulement les préoccupations des gens qui sont syndiqués et qui ont du travail? Ou se préoccupent-ils aussi de ceux qui n'en n'ont pas? Je sais que ce sont des questions pas faciles. J'avoue que j'ai eu un peu de mal à discuter là-dessus. Mais je nuance: ce n'est pas sur le syndicalisme que je porte ces impressions, mais sur une ou deux rencontres que j'ai faites.

Une autre chose m'a frappée: c'est cette conscience d'être une minorité. Parce qu'on est minoritaire, parce qu'on a des contraintes, on développe une certaine identité. J'ai été très marquée par la mort de René Lévesque. En regardant la télévision, je me disais: «c'est le signe d'une vraie nation quand des gens d'origines différentes se retrouvent dans la même émotion et disent: «eh bien on a perdu quelqu'un qui portait quelque chose d'important pour nous.»» Ça m'a beaucoup parlé parce que je pense que, nous au niveau national, on est en train de s'entre-déchirer parce qu'on subit des traumatismes importants, mais aussi parce qu'on est très peu tolérants. Moi, ça m'a beaucoup marquée de sentir presque physiquement l'émotion d'une nation. Je pense que ça peut être très porteur d'avenir ici, au sens où une nation n'est pas seulement portée et cristallisée par un homme, mais par beaucoup de gens. ▲

Pierre Viau et Diane Lalancette sont membres du comité international de **Vie ouvrière**.

## OUVERTURE DE POSTE À VIE OUVRIÈRE «RÉDACTEUR-TRICE EN CHEF»

### RESPONSABILITÉS

- Est responsable de la politique d'information (choix des sujets, recherche et rédaction) en lien avec le comité de rédaction.
- Coordonne le processus de production d'information de la revue.
- Est responsable du dossier et de l'entrevue du mois.
- Anime deux comités de travail (en mouvements et vivre en '88).
- Rédige alternativement les éditoriaux.
- Prépare les réunions du comité de rédaction.
- Initie les collaborateurs et collaboratrices à l'écriture journalistique.
- Anime le comité de lecture et fait le suivi.

### EXIGENCES

- Compétence professionnelle:
  - expérience journalistique
  - excellente connaissance du français
  - connaissance de la presse alternative un atout.
- Contact et connaissance des milieux populaires, syndicaux, de solidarité internationale, de femmes et de chrétiens, connaissance des questions sociales.
- Aptitude et volonté de porter personnellement certaines responsabilités et en co-responsabilité l'ensemble de la revue.
- Vouloir produire une information alternative qui donne la parole aux marginalisés-es et qui vise à fournir des outils de transformation pour plus de justice. Le noyau animateur a une connaissance et un respect d'une expérience chrétienne libératrice, à l'intérieur de laquelle la revue se situe.
- Capacité pédagogique de susciter une participation large à la production de la revue et d'offrir une formation aux différents collaborateurs, collaboratrices.
- **Poste permanent**, entrée en fonction le 1er août 1988.
- **Traitement**: 22 500\$.

Envoyer son curriculum vitae avant le 13 mai à Vie Ouvrière, 1212 rue Panet, Montréal, Québec, H2L 2Y7.

### Consultation

#### Prêt de notre liste d'abonnées-abonnés

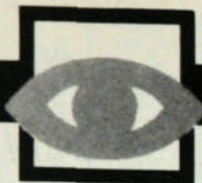
Les dernières années quatre ou cinq organisations oeuvrant pour la défense des droits, la solidarité internationale ou en milieu populaire nous ont demandé notre liste pour solliciter votre appui financier.

Le conseil d'administration, après discussion, a décidé de consulter ses lecteurs et ses lectrices à ce sujet. Votre nom ne sera donné que si vous nous en donnez l'autorisation par écrit, en nous faisant parvenir le coupon ci-joint.

Nous ne donnerions ces noms qu'à des organismes qui poursuivent des objectifs de justice sociale comme nous, des groupes populaires ou alternatifs, des groupes en détresse financière.

J'autorise par les présentes Vie Ouvrière à donner mon nom et mon adresse aux organismes correspondants aux critères énoncés ci-haut.

M. Mme .....  
Adresse .....  
Code postal .....



par Henri LAMOUREUX

## Introspection nationale

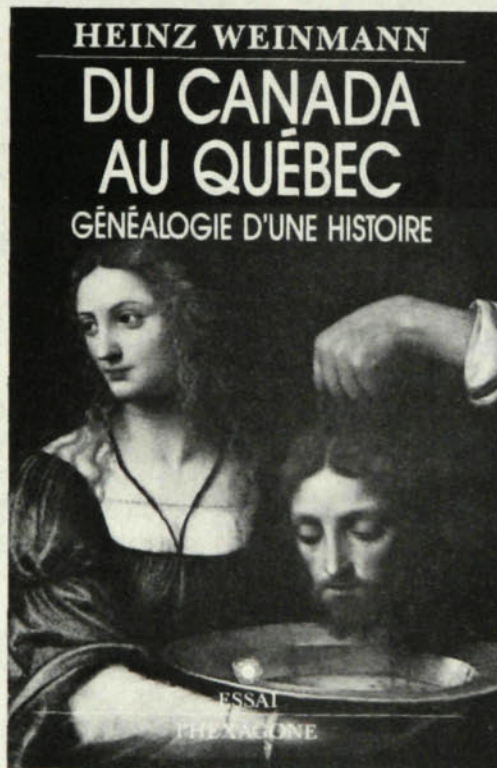
Heinz Weinmann, **Du Canada au Québec: généalogie d'une histoire**, essai, Montréal, l'Hexagone, 1987, 477 p.

Un ami, syndicaliste, indépendantiste de coeur et politicien fourvoyé dans une formation fédéraliste, m'avait fortement recommandé ce livre, me disant qu'il se lisait presque comme un roman policier...

Je dois avouer qu'il avait en partie raison. Non pas que l'ouvrage de Weinmann soit aussi reposant que le dernier Ludlum, mais bien parce que cet auteur nous offre un essai psycho-historique fort intéressant.

Voilà un livre qui tranche avec les traités d'histoire auxquels nous sommes habitués. L'auteur se propose de nous faire comprendre notre cheminement historique à partir d'une recherche archéologique sur nos mentalités. Utilisant, entre autres, des références freudiennes et lacaniennes, il fouille notre inconscient collectif pour nous offrir une explication de ce que nous sommes ou prétendons être qui, ma foi, en vaut bien d'autres.

Malgré le fait que je sois plutôt allergique aux explications «psy», sachant que l'on peut faire dire n'importe quoi à l'inconscient, voir du symbolique là où il n'y a que de l'accidentel, je dois dire que **Du Canada au Québec** ouvre une perspective novatrice sur l'histoire de notre condition en tant que peuple.



Ceci dit, plusieurs des explications et des hypothèses de l'auteur me paraissent tirées par les cheveux: la référence systématique aux rites sacrificiels qui ont marqué notre cheminement national sont de ceux-là.

Ayant écrit son livre avant la mort de René Lévesque, Weinmann verrait sans doute dans cet événement et ceux qui le suivent d'autres éléments pour appuyer sa thèse: une nouvelle décapitation symbolique annonçant la résurrection du Phoenix de l'indépendance? Pourtant, il me semble que la lutte d'un peuple pour son affirmation est un phénomène complexe et que ce n'est pas le divan de psychiatre qui constitue le lieu idéal pour l'apprécier.

Mais un essai demeure un essai et je ne peux qu'en-

courager la lectrice et le lecteur à prendre connaissance de celui-ci. Le livre de Heinz Weinmann provoque la réflexion et nous force à remettre en question certaines idées reçues. C'est là son avantage et ce n'est pas rien.

## À propos des Centres de femmes

Décidément, le Centre Femmes des Cantons et la Collective Par et Pour Elles de Cowansville ne sont pas en panne de réalisations. Après avoir produit une pièce de théâtre sur le harcèlement sexuel, une importante recherche sur le lien entre la pornographie et la violence

et, l'année dernière, un livre sur leur expérience de lutte (**Oser, quand des femmes passent à l'action**), voici que ces femmes dynamiques récidivent avec une vidéo sur les centres de femmes.

Conçue comme un outil d'animation et de promotion des centres de femmes, cette vidéo a été produite avec des moyens professionnels et plus de quarante personnes se sont impliquées volontairement dans sa réalisation.

Sous le titre «**Un Centre de quoi...?**», cette vidéo exprime bien la possibilité pour ces groupes féministes d'être à la fois dispensateurs de services individuels et collectifs essentiels aux femmes et lieux de mobilisation pour celles qui veulent mener des luttes.

Les motifs qui incitent des femmes à fréquenter leur centre sont habilement présentés. Un court historique du mouvement féministe au Québec, le problème du sous-financement, la solidarité internationale entre femmes sont autant d'éléments qui rendent cette vidéo très intéressante.

Voilà donc un document vivant, dynamique, mobilisateur qui devrait être largement diffusé tant dans le mouvement des femmes que dans l'ensemble des réseaux communautaires autonomes.

**Un Centre de quoi...?**  
**Durée: 20 min. Couleur**  
**Produit par la Collective Par et Pour Elles**  
**Diffusé par le Centre Femmes des Cantons**  
**225 A, rue Principale, Cowansville, Tél: (514) 263-1028**

## À propos de quelques grandes tromperies

Régis Debray, **Les masques**, mémoires, Paris, Gallimard, 1987, 284p.

«La politique étourdit ses drogués par une imperceptible accoutumance à l'inauthentique qui finit par les brouiller avec le réel de la vie. La jouissance du pouvoir est-elle de nature délirante?» Cette phrase, extraite du dernier ouvrage de Régis Debray, **Les masques**, exprime assez bien la couleur des propos de l'auteur.

Récit d'un amant écorché, d'un révolutionnaire qui n'a jamais réussi à rompre avec ses origines, d'un intellectuel bourgeois comme seule la France sait en produire, **Les masques** est un texte de rupture. C'est aussi le livre par lequel un Debray mémorialiste fait le point sur ce qu'une vie hyper-active lui a enseigné.

Cet homme érudit possède de une culture politique particulièrement dense. Il fut de tous les combats qui agitent la planète à partir du début des années soixante, de l'épopée castriste à la victoire de Mitterrand au début des années '80. Il a fréquenté Castro, le Che, Allende, le couple Montand-Signoret, Althusser et Mitterrand, pour ne nommer que celles et ceux-là. On ne peut donc lui nier une connaissance solide et intime des événements, ainsi que des hommes et des femmes qui en furent les actrices et les acteurs. Cette expérience unique alimente Debray et l'amène à produire une réflexion plutôt amère.

Il y a, dans cet ouvrage, ample matière à réflexion et cela, même si l'auteur victime un peu trop à mon goût et témoigne à l'égard des femmes d'un certain machisme. Nous y retrouvons des pages d'une rare qualité littéraire et des commentaires lumineux sur l'amour, l'amitié, la solidarité et de façon générale, sur la difficile expérience humaine.

Il faut lire **Les masques** et méditer quelques petites phrases bien senties comme celle-ci, que je ne peux m'empêcher de citer tellement elle me semble utile: «Avais-je baptisé «apprentissage du réel», la molle abdication des rêves?... C'est ainsi qu'on maquille un reniement en ruse. Vieux coup des «retraites stratégiques». On commence par se dire: «Il faut prendre le pouvoir pour faire triompher ses idées», c'est le pouvoir qui vous prend en douce et triomphe lentement de vos idées».

La vie c'est certainement plus que l'extase d'une illusion.

## Livres reçus

Janet Sloane, **Cérébrolésé (e)... Le grand défi**, témoignage, Laval, Guy Saint-Jean, 1987, 229 p.

Manuel Puig, **Le plus beau tango du monde**, traduit de l'espagnol par Laure Guille-Bataillon, roman, Paris, Gallimard, 1987, 268 p.

Jean Ziegler, **La victoire des vaincus**, essai, Paris, Seuil, 1987, 244 p.

Noëlle Châtelet, **Histoire de bouches**, nouvelles, Paris, Mercure de France, 1986, 187 p.

## Et l'amour?

« J'ai moins peur de la vieillesse que de retomber en amour... » La phrase prononcée par Thérèse, une assistée sociale mère de huit enfants, tombe comme un lourd verdict. On sourit mais on a le goût de pleurer, comme souvent dans le dernier film de la cinéaste Sophie Bissonnette, **L'Amour à quel prix?**

Le film puise abondamment à même l'histoire de vie de Thérèse, Denise et Aurore, trois femmes dans la quarantaine ou la cinquantaine, qui racontent leur rêve du prince charmant, leur vie d'épouse ou de mère, puis la séparation ou le veuvage qui les a mises sur le pente de la pauvreté.

Les trois ne manquent ni de recul ni d'humour, mais le propos n'en est pas moins désespérant puisqu'il nous remet en face des mêmes questions: l'amour ne sera-t-il jamais que l'antichambre du BES? Sur quelle base négocier un nouveau contrat social entre hommes et femmes? Car si Thérèse, Denise et Aurore s'en «sont sorties», par le biais du retour aux études et du travail pour l'une, par la participation à des organisations pour les deux autres; si elles ont avec leurs enfants des rapports



privilegiés, n'en demeure pas moins que, pour elles, l'amour a déjà coûté trop cher et qu'il est encore une denrée inaccessible, d'un prix trop élevé. Jusqu'à quand les femmes devront-elles choisir entre leur aspiration amoureuse et leur indépendance si chèrement acquise?(M. D.)

**L'Amour à quel prix?**  
réalisation: Sophie Bissonnette

production: Office national du Film, disponible à l'ONF, 200, ouest boul René-Lévesque, Tél: (514) 283-4823

Collectif, sous la direction de Jacques Alary, **Solidarités: pratiques de recherche-action et de prise en charge par le milieu**, Récit d'expérience, Montréal, Boréal, 1988, 241 p.

Collectif, **Sortir la maternité du laboratoire**, actes d'un colloque, Québec, Conseil du statut de la femme, 1988, 423 p.

Gilles Lipovetsky, **L'empire de l'éphémère**: la mode et son destin dans les sociétés modernes, essai, Paris, Gallimard, 1987, 345 p.

Anne Garreta, **Pour en finir avec le genre humain**, essai, Paris, éditions Françoise Bourin, 1987, 158 p.

Henri Lamoureux est écrivain.

# L'AUTRE

## ACTUALITÉ

L'AUTRE ALTERNATIVE

En vente dans les principales librairies ou par abonnement



À la veille du 1<sup>er</sup> mai :  
un numéro délinquant

**Dossier :** (avril 1970 - avril 1988)  
**La majorité de Bourassa**

Coup d'oeil sur la prochaine année  
dans le monde syndical ... et la dernière  
année dans celui des handicapés.

Des textes inédits sur l'avortement,  
l'Islam et le Rapport Rochon.

Et comme toujours nos sections  
Vu, lu, entendu et Fourre-tout.

Prendre un abonnement à  
**L'AUTRE ACTUALITÉ** c'est poser  
un geste politique en faveur du seul  
magazine alternatif d'information  
politique, sociale et culturelle  
entièrement autonome.

**ABONNEMENT (4 numéros)**       Abonnement de groupe 15 \$  
 Abonnement régulier 10 \$       Abonnement de soutien 20 \$

**NOM :** \_\_\_\_\_

**ADRESSE :** \_\_\_\_\_

**CODE POSTAL :** \_\_\_\_\_ **TÉLÉPHONE :** \_\_\_\_\_

Faites votre chèque à l'ordre de L'Autre Actualité et retournez le tout à :  
6376, rue Saint-Denis, Montréal, Québec, H2S 2R7

**Nous voguerons à contre-courant  
avec vous.**



## BONNE FÊTE DU 1<sup>ER</sup> MAI!

Cette année, le Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM) invite à célébrer la fête internationale des travailleuses et des travailleurs sur le thème «De vrais emplois pour tout le monde».

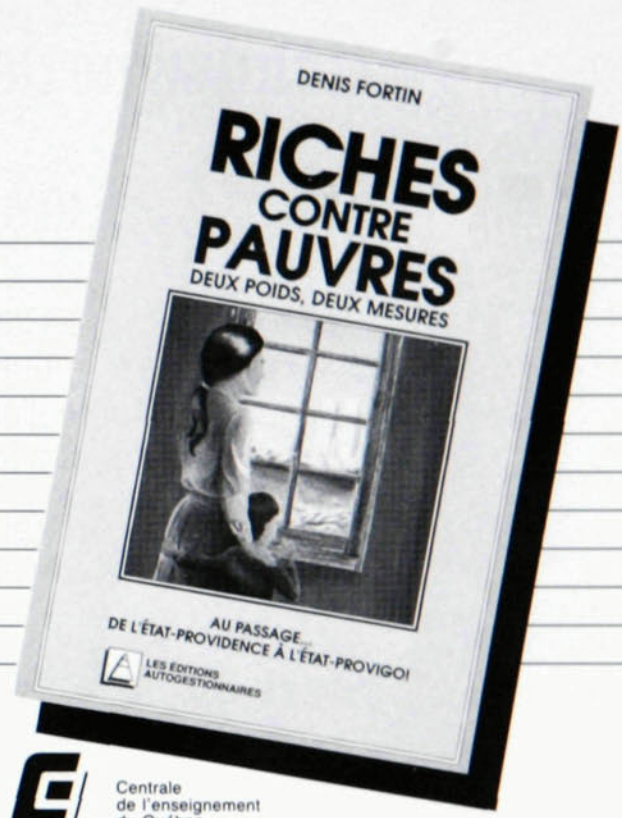
Revendiquer «de vrais emplois pour tout le monde» c'est revendiquer pour les jeunes un programme de création d'emplois, pour les femmes des programmes d'accès à l'égalité, des salaires décents et équivalents. C'est s'opposer à la discrimination dans l'embauche et dans la rémunération. C'est s'opposer à la précarité et à la fragilité des emplois qui sont souvent le lot de plusieurs immigrant-e-s. C'est finalement bloquer l'entrée en vigueur de l'entente de libre-échange canado-américain qui causerait des pertes d'emplois considérables mais aussi une détérioration de nos politiques sociales actuelles.

Cette année, on fête le 1<sup>er</sup> mai en famille, en pique-niquant au Vieux-Port de Montréal, de 11 h à 16 h. Animation, musique, théâtre, spectacle et jeux feront de ce dimanche premier mai une journée exceptionnelle. Apportez votre lunch!

## À l'heure de la réforme de l'aide sociale il faut lire:

**R**ICHES CONTRE PAUVRES, c'est l'analyse de la dynamique contradictoire qui préside, depuis quelques années, au passage de l'État-Providence à l'État-Provigo, ou l'État-Business. Dans le cadre de cette transformation profonde est également examinée une portion importante de la mécanique sociale qui a pour fonction de reproduire la concentration de la pauvreté, d'un côté, et l'accumulation de la richesse, de l'autre. De l'aide sociale aux plus démunis à l'assistance cachée pour les bien-nantis raconte cette HISTOIRE... de l'INJUSTICE, au présent.

Une coédition CEO  
disponible au coût de 15,00 \$ au:  
**Centre de documentation de la CEO**  
2336, chemin Sainte-Foy  
C.P. 5800, Sainte-Foy, Québec  
G1V 4E5 Tél: (418) 658-5711



# LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

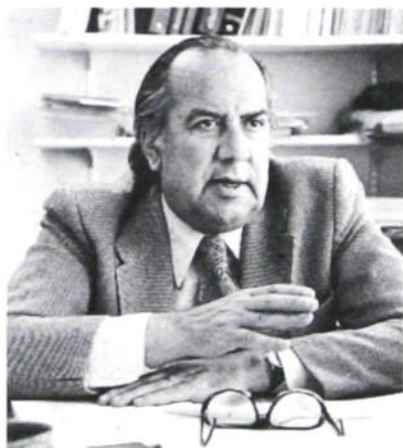


RÉDUISEZ  
VOS IMPÔTS  
**-80%**  
REER +40%

## LE FONDS *Créateur* D'EMPLOIS

Montréal (514) 285-6400 / Québec (418) 622-3258 / Sans frais 1-800-361-7111

# Campagne de promotion 1988



«Si on perdait Vie Ouvrière, on perdrait quelque chose d'important. Ça vaut la peine que nous fassions cet effort collectif et individuel de nous abonner... pour dire non, il ne faut pas que ça arrête».

(Marcel Pepin, allocution faite le 1er mars, lors du lancement de la campagne de promotion.)



**PARTOUT  
AU  
QUÉBEC**

**CHICOUTIMI**  
(Saguenay Lac St-Jean)  
73, rue Arthur Hamel sud  
Chicoutimi G7H 3M9  
(418) 549-9320

**CHANDLER**  
(Gaspésie-Île de la Mad.)  
165, rue Commerciale ouest  
Chandler G0C 1K0  
(418) 689-2294

**DRUMMONDVILLE**  
451, rue Notre-Dame  
Drummondville J2B 2K9  
(819) 478-8158

**GRANBY**  
371, rue St-Jacques  
Granby J2G 3N5  
(514) 372-6830

**HAUTERIVE**  
(Côte Nord)  
999, rue Comtois  
Haute-riève G5C 2A5  
(418) 589-2069 589-2608

**HULL**  
(Outaouais)  
258, boul. St-Joseph  
Hull J8Y 3X8  
(819) 771-7447  
771-7450

**JOLIETTE**  
(Lanaudière)  
190, rue Montcalm  
Joliette J6E 5G4  
(514) 769-0762

**MONTREAL**  
1601, rue Delormier  
Montreal, H2K 4M5  
(514) 598-2021

**QUEBEC**  
155, boul. Charest est  
Quebec G1K 3G6  
(418) 647-5700

**RIMOUSKI**  
(Bas St-Laurent)  
124, rue Ste-Marie  
Rimouski G5L 4E3  
(418) 723-7811

**SEPT-ÎLES**  
619, rue Brochu  
Sept-Îles G4R 2X7  
(418) 962-5571

**SHAWINIGAN**  
442, rue Willow  
Shawinigan G9N 6T8  
(819) 536-4433

**SHERBROOKE**  
180, rue Acadie  
Sherbrooke J1H 2T3  
(819) 563-6515

**SOREL**  
900, rue de l'Église  
Tracy J3R 3R9  
(514) 743-5502

**ST-HYACINTHE**  
(Richelieu-Yamaska)  
2425, rue Dessaulles  
St-Hyacinthe J2S 2V2  
(514) 438-4196

**ST-JÉRÔME**  
(Laurentides)  
289, rue de Villemure 2e étage  
St-Jérôme J7Z 5J5  
(514) 438-4196

**ST-JEAN**  
(Haut-Richelieu)  
180, rue Notre-Dame  
St-Jean sur Richelieu  
J3B 6N2  
(514) 348-4965

**TROIS-RIVIÈRES**  
550, rue St-Georges  
Trois-Rivières G9A 2K8  
(819) 378-5419

**THETFORD-MINES**  
908, rue Labbé  
Thetford G6G 2A8  
(418) 338-3159

**VAL D'OR**  
(Nord-Ouest québécois)  
400, rue des Distributeurs  
C P 1390  
Val d'Or J9P 4P8  
(819) 825-6137

**VALLEYFIELD**  
(Sud-Ouest québécois)  
412, boul. du Havre  
Valleyfield J6S 1T2  
(514) 371-555

**VICTORIAVILLE**  
100, boul. Jutras est  
Victoriaville G6P 4L5  
(819) 758-6241

**LANORAIE**  
38, rue Notre-Dame  
Lanoraie J0K 1E0  
(514) 887-2336